

ETHNOBOTANIQUE ABÉNAKISE*

par Jacques ROUSSEAU

I. INTRODUCTION

POURCHASSÉS par leurs ennemis anglo-américains, des lambeaux de tribus abénakises vinrent, en 1700, demander l'hospitalité de la Nouvelle-France. Leurs ancêtres habitaient le Maine, une partie importante du New-Hampshire, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Plusieurs tribus composaient le peuple abénaki¹, notamment les Sokoki du sud-ouest du Maine et du New-Hampshire, les Etchemins, habitant primitivement les rivières Ste-Croix et St-Jean, au Nouveau-Brunswick, les Mouskouasoak², également de la rivière St-Jean et dont les restes unis aux Etchemins sont maintenant connus sous le nom de Malécites, les Pentagoet, résidant encore sur la rivière Penobscot et dont Speck a publié une très intéressante monographie³, enfin les Nourhantsouak ou Abénaki proprement dits.

Ce sont ces derniers et quelques Sokoki qui vinrent chercher la protection des Français du Canada. Le seigneur Crevier de Saint-François-du-lac et le seigneur de Pierreville leur cédèrent chacun une partie de leurs seigneuries, près de l'embouchure de la rivière St-François, au sud du lac St-Pierre. Aujourd'hui, le nom du bureau de poste, Odanak, désigne fréquemment la réserve entière.

La population actuelle, fortement métissée, parle encore couramment l'abénaki, mais tous savent le français. Ils sont même forcés de l'employer dans leurs relations avec les quelques familles malécites établies dans la réserve, car ces deux éléments ne comprendraient à peu près pas leurs idiomes respectifs. Par contre, d'après M. Nolet, ses compatriotes entendent assez bien le Tête-de-boule, le Montagnais et le Cris.

* Tiré à part, avec changement de pagination, avec de légères modifications, des *Archives de l'ethnologie*, 2, pp. 145-182. FIDES, Montréal, 1947.

1. Les notes historiques sont tirées de l'*Histoire des Abénakis* de l'abbé J.-A. Maurault. Quant aux renseignements récents, ils proviennent surtout de M. Charles Nolet (dont le nom abénaki était *Awanolett*), chef de la réserve, particulièrement renseigné sur l'histoire du groupe.

2. Les Indiens de Bécancour seraient des restes de ce groupe d'après l'informateur Paquette.

3. Speck, *Penobscot Man*. La terminologie des tribus abénaquises de Speck, basée sur des études de terrain, est quelque peu différente et sûrement plus autorisée. Comme la concordance n'est pas toujours facile, j'ai retenu le texte imparfait de Maurault. Au sujet des Abénakis de St-François d'Odanak, voir aussi *Penobscot Man*, p. 18.

Le territoire de St-François, où, en 1700, les Abénaki dressèrent leurs tentes d'écorce de bouleau, était trop restreint pour des Indiens chasseurs. On leur concéda donc de vastes terrains de chasse de l'autre côté du fleuve, au voisinage de la rivière Mattawin et de St-Michel-des-Saints. Quelques-uns continuent l'hiver à y courir l'original et les animaux à fourrure. La réserve même, fortement déboisée, où la population s'est habituée tant bien que mal à l'agriculture, est maintenant un village moderne où la langue et de rares traits mongoliques témoignent seuls de l'héritage amérindien. Pour se désigner eux-mêmes, ils recourent aux appellations *abénaki* et surtout *savage*. Je n'ai pas relevé le mot *indien*.

Deux informateurs m'ont procuré les renseignements rassemblés plus loin dans le traité systématique. Ceux qui se rapportent à la vannerie de clisses de frêne proviennent de Frédéric Robert, un métis d'environ 45 ans, au service du Département des Affaires indiennes. Tout le reste, sauf quelques notes de monsieur Nolet, est de Robert Paquette (fig.5), un Indien de 72 ans, parlant couramment l'abénaki, le français et l'anglais. Excepté pendant de brèves périodes autrefois, passées aux États-Unis dans la région de Buffalo et de Rochester (N.Y.), où comme guide dans les parages de la Mattawin, Odanak a toujours été sa demeure. A Chautauqua Lake, au sud du lac Érié, il « travailla » même un certain temps avec l'Indien John Paul, « le docteur le plus capable en Amérique ». L'informateur lui a peut-être emprunté quelques formules. L'un des rares à connaître les plantes dans la réserve, Paquette fabrique encore régulièrement des remèdes avec des simples.

L'ethnobotanique présentée dans cette étude est très fragmentaire. Ce relevé résulte seulement d'une brève enquête. Les notions d'ordre agricole, pour ne citer que celles-là, ont été laissées presque entièrement de côté. De même tout ce qui touche aux « sucres », l'industrie domestique du sucre d'érable.

Les noms abénaki proviennent de la dictée de Robert Paquette. Leur transcription phonétique est basée sur la valeur française des lettres. Toutefois, les finales sont toutes sonores. De même la graphie *en*, *an*, *on* indique des sonores et non des nasales. L'abénaki, — tel que parlé à Odanak du moins — renferme les nasales *ã* (*an* français) et *õ* (*on* français). Les lettres placées supérieurement, comme des indices algébriques, sont presque muettes. L'accent est placé à la suite de la syllabe accentuée. Pour les noms relevés dans Laurent et Masta, j'ai conservé la graphie originale. Chez Masta, les voyelles nasales et la palatale nasale *ng* (comme dans l'anglais *sing*) s'écrivent *g* et ce signe, dans l'ordre alphabétique, se place après *o*.

La bibliographie ethnobotanique des Abénaki n'est guère abondante : à part le traité de Speck sur les Indiens de Penobscot (*Penobscot Man*), qui renferme de riches notes que je n'ai pas relevées ici, nous ne trouvons que de très brefs renseignements, dans les études de Laurent, Gill et Masta notamment.

Le chef Joseph Laurent, en 1884, a publié « New familiar Abenakis and English dialogues ». Parmi les listes de mots ou de phrases, les sections suivantes renferment des termes qui nous intéressent au point de vue ethnobotanique. Pp. 28-30 :

« Of the table, meals and dishes ». (Vinegar, oil, mustard, pepper, ginger, nutmeg, sugar, honey, molasses, bread, tea, rice, biscuits, cakes, preserves, pancake). Pp. 30-31 : « Beverages » : (Beer, ale, small beer, cider, wine, rum, whiskey, gin, brandy, liquors) . Pp 31: « Fruits and fruit trees » . (Apple, plum, cherry, orange, grape, raisin, walnut, hazelnut, raspberries, currants, beechnuts, blueberry, peaches, gooseberry, chesnut, acorn, cranberry). Pp. 31-33 : « Forest trees, flowers, etc. » (Oak, elm, poplar, beech, ash, maple, birch, alder tree, fir, elder, willow, cedar, basswood, thorn tree, sweet flag, wild cherry, hemlock, ground hemlock, red pine, dry tree, broken tree, bloodroot, avensroot, wild ginger, wild onion, ferns, groundnut, moss, leaf, blossom, root, bark, birch bark, branch, sap, heart of a tree, firewood, white spruce, black spruce, tamarac, sarsaparilla). Pp. 42-43 : « Corn and vegetables » . (Wheat, oats, rye, barley, Indian corn, roots, hay, herbs, beans, turnip, cabbage, melon, cucumber, onion, shallot). Pp. 63-64 : « Vocabulary » . (Flour, bread, tobacco). Pp. 113-116 : « On travelling by water in the indian country (canoe). P. 225 : « Signification of the names of the months ». (February : boughs shedding month ; April : sugar making month ; may : planting month ; june : hoeing month ; july : hay making month ; august : harvesting month ; september : Indian corn reaping month ; october : leaf falling month). Enfin, le chapitre sur les noms géographiques indiens (abénaki ou autres) compte les suivants qui tirent leur origine du monde végétal : Cohasset (young pine-tree), Cohoes (young pine), Coaticook (at the pine river), Etchemin (signifierait framboise, mais Masta n'est pas de cet avis), Escoumains (there are berries till such a place), Kamouraska (there are some white birch trees), Kansas (willow), Koattegok (pine river), Maskikowagamak (the lake the banks of which are covered with grass or hay), Maskwaanagasik (birch trees islands), Ottawa (bull-rushes ?), Potomac (place of the burning pine), Winooski (onion land), Wiscassut (the yellow pines), Wabaskautiyunk (where there is some whitish grass or hay). Certaines de ces interprétations appellent des réserves.

En 1866, Charles Gill publia des « Notes sur de vieux manuscrits abénakis ». Il s'agit principalement des dictionnaires abénaki-français et français-abénaki du père Jésuite Joseph Aubery et d'un index alphabétique des racines abénakises de J.R. Nudenans (1760). Une seule note peut nous retenir dans ce travail, une dissertation sur le nom abénaki de la rivière St-François, *Aloigantegw*. D'après une hypothèse, il signifierait « la rivière aux herbes traînantes », mais en réalité, d'après Gill, l'interprétation, sans allusion botanique, serait simplement la suivante : « la rivière où il n'y a plus personne ».

L'ouvrage de Henry Lorne Masta, « Abenaki Indian legends, grammar and place names », est beaucoup plus récent (1932). Une seule légende apparemment, « Wawan8git and M8ladakw » (pp. 21-22) peut nous intéresser au point de vue ethnobotanique. Elle porte notamment sur l'origine du nom géographique Koatek-

wok ou Coaticook (pine river). Les listes de noms renferment les suivants. Strong nouns (pp. 53-55) : tree, elm, turnip, prickly ash, willow, fir tree, black ash, mooseberry, lever wood, cedar, spruce, white spruce, white ash, walnut tree, butternut tree, white oak, beech tree, alder, basswood, black birch, onion. Weak nouns (pp. 55-56) : bread, wooden canoe, wood, field, swamp, flour, cider, sugar. Enfin le chapitre sur les noms géographiques renferment les suivants : Agwanus ou Goynish (canoe birch bark), Coaticook (pine river), Cohasset (small pine tree), Massawippi (pitch of a tree), Mashentuck (wild hemp pond), Winooski (onion).

II. BOTANIQUE THÉORIQUE

1. MORPHOLOGIE. a) Autant qu'on en peut juger par les renseignements de l'informateur Paquette, il n'y a guère de différences entre les conceptions morphologiques des Abénaki et celles de tous les parascientifiques. b) Tout appareil souterrain, qu'il s'agisse d'une vraie racine ou d'un rhizome, est une racine. Seul fait exception l'oignon que l'on place justement dans une catégorie à part. c) Les baies portent couramment en français le nom de « graines » chez les *Amelanchier*, le *Viburnum cassinoïdes*, le *Cornus canadensis*, etc. De même les Canadiens français de la région de Montmagny nomment *graines rouges* les baies comestibles du *Vaccinium Vitis-Idæa*. Sans aucun doute on n'assimile pas ces fruits aux graines, interprétées dans le sens botanique. On attribue plutôt à ce mot une deuxième acception : « petit fruit » ou « baie comestible ». d) Les formes végétales sont parfois variables : ainsi, le *Kalmia angustifolia* et le *Ledum groenlandicum* seraient deux phases de la même entité.

2. PHYSIOLOGIE. Plus pauvres encore les notions d'ordre physiologique. a) Notons que la maturité, telle que comprise pour la récolte des simples, n'a rien de commun avec la maturité physiologique. Une plante mûre, pour Paquette, serait celle qui termine son cycle, et donc au-delà de sa maturité physiologique, très fréquemment. b) Un « remède échaudé », est un produit végétal ébouillanté ou soumis à l'ébullition. Lorsqu'il déclare : « Les pétaques ont été sumées trop de bonne heure, elles ont été échaudées », cela signifie pour le biologiste que les tubercules, tués par la gelée, ont pourri ou fermenté. Pour l'informateur, ils se comportent comme des tubercules ébouillantés.

3. ÉCOLOGIE. Deux renseignements d'ordre écologique seulement ont retenu mon attention : les arbres auraient beaucoup plus de branches du côté sud et la mousse également pousserait plus abondante de ce côté des troncs et des cailloux. Ces phénomènes, en réalité, sont liés à la direction des vents humides et peuvent donc varier d'un endroit à l'autre.

4. SYSTÉMATIQUE. La systématique de l'informateur, elle aussi, a beaucoup de parenté avec celle des Blancs parascientifiques. a) Les grands groupes sont les

arbres, les *berbes* (chez lesquelles on distingue les vraies *herbes* dépourvues de fleurs et les *bouquets* qui en ont), enfin la *mousse*, et ce terme générique couvre indistinctement toute plante verte minuscule : les bryophytes (mousses et hépatiques), des lichens verdâtres, les sélaginelles, les algues microspiques subaériennes poussant sur les écorces humides. b) Cette systématique ne prévoit pas de cadres complets : ainsi les fougères comptent une couple d'espèces bien définies et une grande section vague, les *mazo'zi*, où se placent toutes celles qui ne méritent pas d'être distinguées. Les Canadiens français ne procèdent pas autrement : à part la *capulaire* ou *capillaire* (*Adiantum pedatum*) et la *tripe-de-roche* (*Polypodium virginianum*), toutes les autres sont des *fugères* (ou *fougères*) ou mieux, *de la fugère*. c) Un seul concept peut englober plusieurs genres de la même famille : trois Éricacées, *Ledum groenlandicum*, *Kalmia angustifolia* et *Chimaphila umbellata* deviennent une seule entité, presque l'espèce « éricacée ». Le *Kalmia* et le *Ledum* sont des stades différents de la même espèce, le *Kalmia*, le feuillage de l'année précédente, le *Ledum*, celui de l'année courante. Le *Symplocarpus foetidus* et le *Veratrum viride* seraient pour Paquette deux phases de la même plante. d) A l'encontre du cas précédent, la même espèce botanique peut se diviser en deux entités distinctes : chez la bardane (*Arctium minus*), la plante pourvue d'inflorescences est une « sorte » et la simple rosette de feuilles, une autre « sorte ». e) Lorsque des entités différentes sont réunies sous un seul vocable indien, comme le *Taxus* et le *Tsuga* (*al' nézité*), il n'y a pas toujours confusion. Ici l'informateur distingue fort bien les « deux sortes » et les nomme en français *buis* et *pruche* respectivement. f) Des espèces, de familles différentes, peuvent être rapprochées dans le même genre : ainsi l'*Iris versicolor*, une iridacée, et l'*Acorus Calamus*, une aracée.

III. ONOMASTIQUE

Les Abénaki de Saint-François, plus familiers parfois avec le français qu'avec leur idiome original, sont initiés à notre phytonymie comme à l'abénakise.

1. NOMS ABENAKI. a) *Termes descriptifs*. On ne se surprend pas de l'existence de noms descriptifs : *Polypodium virginianum*⁴, « petite feuille des rochers », parce que cette fougère, à la fronde petite et découpée en segments, vit sur les rochers ; *Urtica procera*, « ça démange », allusion à la propriété urticante ; *Asarum canadense*, « poivre sauvage », allusion à la saveur aromatique forte ; *Coptis groenlandica*, « jaune », allusion à la pigmentation des racines ; *Sanguinaria canadensis*, « sang », allusion au latex rouge ; *Dentaria diphylla*, « petites veines », allusion aux longues racines traçantes ; *Trifolium*, « trois feuilles » ; *Cornus stolonifera*, « petite hart rouge », allusion à la couleur de l'écorce des rameaux ; *Mitchella repens*, « petites feuilles rondes » ; *Cirsium arvense*, « piquant », caractéristique du chardon ; *Cypri-*

4. Les noms abénaki, cités dans la partie systématique, ne sont pas répétés ici, seule l'interprétation en est donnée.

pedium acaule, « petite poche », allusion au labelle gonflé qui a valu à cette plante, dans plusieurs langues, les noms de *sabot*, *mocassin*, *soulier*, etc.

b) *Noms sans interprétation obvie*. Nombreux sont les noms indigènes qui ne peuvent s'expliquer : ceux du sapin, de l'aune, du coudrier, du senellier, des bluets par exemple. Espèces d'usage général et antique, leur appellation sans doute fort ancienne, usée par les avaries des siècles, semble maintenant dépourvue de sens. On comprend qu'aux demandes de traduction, l'interprète se contente de répondre : « C'est son nom ». Si nous ne pouvons nous-mêmes, sans recherches, expliquer les mots *pruche*, *sapin*, *clajeux*, *moutarde*, si l'étymologie d'*épinette*, *bluet*, *paparmane* n'est pas transparente pour tous, on conçoit que les vocables amérindiens présentent au moins les mêmes difficultés, d'autant plus qu'il n'existe pas de documents anciens pour permettre de retracer l'évolution linguistique et que l'interprète est rarement un érudit.

c) *Noms génériques*. On désigne les plantes herbacées, sans nom spécifique, par *skasa'wan*, signifiant « bouquet ». Même processus dans le Québec français. D'autres termes génériques englobent des groupes restreints, comme *mazo'zi*, pour la masse des fougères. D'autres enfin, comme *al'nézité* (*Taxus* et *Tsuga*) ne couvrent qu'une couple d'entités distinctes.

d) *Baies comestibles*. Le nom de plusieurs baies comestibles se termine par les désinences *menag* (*minag*, *minak*), *minan* ou *mins*, (parfois suivies d'une autre syllabe), impliquant l'idée de « petit fruit ». Parmi les exemples à citer, notons le fraisier, le framboisier, l'*Aronia melanocarpa* (gueules noires), les *Rubus* à fruits noirs, le *Viburnum cassinoïdes*, les *Amelanchier* (*mobémenak'wan*).

e) *Noms basés sur l'usage médical*. La désinence *bijoun*, signifiant « remède », entre dans les noms de l'*Epilobium angustifolium*, de l'*Eupatorium perfoliatum* et d'autres, sans doute. Le nom abénaki du quatre-temps (*Cornus canadensis*), signifiant « quand on a des points », rappelle son usage médical. De même le *Trillium erectum*, employé dans les maladies des bébés, se nomme *dzidziz*, c'est-à-dire « bébé ».

f) *Influence du français*. Le nom abénaki du *Spiræa latifolia*, dont on employait parfois les feuilles dans nos campagnes pour préparer un breuvage rappelant le thé, signifie littéralement « feuilles de thé ». En acceptant comme breuvage le thé asiatique, beaucoup d'Amérindiens ont adopté, en même temps, sans modification, les noms anglais ou français de la plante. La spirée, se nommant *tébagold* et non *libagold*, il est plus probable que le terme est d'origine française qu'anglaise.

g) *Absence de noms abénaki*. Les espèces qui n'offrent aucun intérêt sont généralement dépourvues de noms. Quand elles sont introduites, leur désignation française peut suffire. D'après Paquette, le bouton d'or (*Ranunculus acris*), ne porterait qu'un nom français, *moutarde* (d'ailleurs transposé et dont il sera question plus loin). Il ne connaît aucun nom ni abénaki ni français pour les plantes suivantes :

Houstonia cœrulea, *Viola* sp., *Actæa* sp., *Symplocarpus fœtidus*, *Veratrum viride*, *Arisæma triphyllum* et *Arisæma Stewartsonii*, *Pedicularis canadensis*, *Orobanche uniflora*, *Tiarella cordifolia*, *Menyanthes trifoliata*, *Equisetum*, *Lycopodium*.

2. NOMS FRANÇAIS. Ce sont les mêmes que dans les centres canadiens-français et s'il y a eu transposition (buis, cèdre par exemple), elle date des premiers temps de la colonie. Parmi les noms français ou canadiens, citons notamment, buis, cèdre, pin blanc, épinette rouge, pruche, sapin, aunage, savoyane, snellier (senellier), mûres, fèves, petit thé, bluet, bois d'original (mais restreint au *Viburnum alnifolium*), paparmane, (déjà emprunté de l'anglais *peppermint*), arbe-à-dinde (herbe-à-dinde). Moutarde, transposé au bouton d'or, se rencontre également dans des centres canadiens-français, comme l'Ile-aux-Coudres. La transposition de *clajeux* au *Nuphar* est probablement aussi d'origine canadienne-française, d'autant plus que le lis d'eau s'appelle *clergé* dans certains centres. *Racine de criel* vient sans doute de *racine d'é-crouelles* : et *plintan* dérive de *plantain* par le même processus qui a transformé *engin* en *ingean* dans des secteurs de la province.

Des noms français sont relevés ici pour la première fois à ma connaissance : *chat*, pour le saule (*Salix*), dont les inflorescences se nomment *chaton* en français, populairement *minous*, et en anglais *catkin* ; *frêne à bouquet* pour une espèce de *Fraxinus* ; *résinet* pour le *Smilacina racemosa*. Tous, sans doute, ont été empruntés aux Canadiens français.

IV. CLASSIFICATION ETHNOBOTANIQUE⁵

Les notions fragmentaires recueillies à Odanak peuvent se classer, suivant les usages, sous les chefs suivants : Plantes alimentaires, plantes médicinales, vannerie, usages divers.

PLANTES ALIMENTAIRES

1. CÉRÉALES : maïs (66). La farine de blé joue aujourd'hui un plus grand rôle que le maïs dans l'alimentation des Abénaki et sert à la fabrication du pain à la poudre à pâte, la « banic »⁶ des voyageurs de la forêt boréale. Les Abénaki connaissent le pain plat cuit dans la poêle et le pain enroulé autour d'un bâton, cuit à côté du feu de camp⁷. Robert Paquette cite également un autre mode de cuisson : « On enfouit une masse de pâte dans la cendre chaude pendant une heure environ : l'extérieur est un peu trop rôti, mais l'intérieur est parfait. »

5. Dans ce chapitre, les noms latins ne sont généralement pas mentionnés quand les noms français sont d'usage général. Les numéros entre parenthèses renvoient aux différents articles du traité systématique.

6. Ce nom n'est pas amérindien, mais dérivé de l'écossais *bannock*. Les Indiens ne l'emploient que dans leurs conversations avec les Blancs.

7. Pour description et illustrations de ces pains, voir Rousseau, *Autour de la marmite des Mississini*.

2. LÉGUMES-RACINES : pomme de terre (49).
3. LÉGUMES-FOLIACÉS : *Caltha palustris* ou populage (21).
4. LÉGUMES-FRUIITS : haricot (35).
5. FRUITS : senelles (27), *Amelanchier* ou petites poires (28), *Aronia melanocarpa* ou gueules noires (29), framboises (31), mûres ou *Rubus* à fruits noirs (32), fraises (35), quatre-temps (39), bluets (*Vaccinium canadense* et *V. angustifolium*) (46 et 47), alisier ou *Viburnum cassinoides* (57).
6. CONDIMENTS : *Dentaria diphylla* (26).
7. BREUVAGES NON FERMENTÉS : infusions de feuilles de pruche (12), de thé du Canada ou *Spiræa latifolia* (30), de thé des bois ou *Gaultheria procumbens* (48).
8. PLANTES SUCRIÈRES : plaine ou *Acer rubrum* (37).
9. PLANTES POUR GRIGNOTER : base blanche des frondes d'*Osmunda cinnamomea* (6).
10. PLANTES ALIMENTAIRES DES ANIMAUX : *Cladonia rangiferina* (1), pour les caribous.

Cette liste ne couvre pas toutes les plantes alimentaires de la région de St-François. Il y aurait lieu sans doute d'y ajouter d'autres espèces indigènes produisant des petits fruits, des légumes foliacés, des noix (faines, etc.), des légumes et fruits cultivés, mais seules sont citées celles relevées dans le court interrogatoire de l'informateur.

Pour les autres, je renvoie aux ouvrages de Laurent et Masta où les principales espèces sont citées, notamment : blé, avoine, seigle, orge, maïs, navet, chou, melon, concombre, oignon, échalote.

Parmi les plantes cultivées de la liste précédente, le maïs et le haricot (n'existant plus à l'état indigène, mais sûrement originaires de l'Amérique et plus probablement de l'Amérique du Sud) se cultivaient dans la vallée du St-Laurent lors de l'occupation du territoire par les Iroquois, à l'époque de la découverte. Quant à la pomme de terre, originaire de l'Amérique du Sud, inconnue des Indiens de l'Amérique du Nord à l'époque précolombienne, elle n'a gagné le nord des États-Unis et la vallée du St-Laurent qu'au milieu du XVIIIe siècle, et par l'intermédiaire de l'Angleterre. Les Abénaki, primitivement des chasseurs de l'État du Maine, où ils pratiquaient une agriculture marginale assez rudimentaire, doivent beaucoup de leurs connaissances agricoles aux Canadiens français.

A part les espèces précitées, les autres du présent travail sont des plantes de cueillette que connaissaient sûrement les ancêtres Abénaki. L'appellation d'Indiens chasseurs nous fait oublier généralement que les tribus algonquines du nord-est de l'Amérique vivaient non seulement de chasse, mais également de ramassage.

PLANTES MÉDICINALES

Dans le folklore botanique, contrairement au folklore zoologique, les notions d'ordre médical dominent toujours. Le rôle des animaux sautait aux yeux : certains avaient été créés pour fournir aux hommes la chair comestible, la fourrure, la laine, ou les moyens de transport ; les autres, s'ils ne jouaient pas un rôle quelconque dans la mythologie, constituaient la masse des êtres malfaisants.

On avait vite fait le tour des plantes utiles, — alimentaires, textiles, tinctoriales, etc. Le Créateur n'avait certes pas créé par caprice le monde innombrable des végétaux : les espèces qui ne révélaient pas de prime abord leur utilité devaient posséder des vertus médicinales. L'expérimentation révéla des propriétés physiologiques évidentes et l'on reconnaît partout à ces espèces la même fonction. De nombreuses autres, par contre, n'ont aucune action marquée et, à cause de cela, les propriétés qu'on leur attribue varient d'une peuplade à l'autre.

La médecine abénaquise, du moins celle de Robert Paquette, se ramène à quelques principes généraux.

1. MATURITÉ MÉDICINALE DES SIMPLES. Pour servir à la fabrication de remèdes, les plantes doivent être cueillies seulement quand elles « sont mûries », c'est-à-dire à la fin de la saison. Les végétaux cueillis au début de leur période de croissance ne renferment pas de principes actifs.

2. MÉDECINE EXPÉRIMENTALE. La médecine de l'informateur n'est pas d'abord le résultat d'une tradition, mais celui de l'expérimentation personnelle. Les essais révèlent les vertus de nouveaux remèdes. Le chou puant (*Symplocarpus foetidus*), employé contre les enflures, « était trop fort ». Avant de prescrire l'écorce de bouleau à ses patients, Paquette s'en est appliqué sur le bras, mais « ça hâlait trop ». Si l'expérimentation peut se substituer à la tradition, on comprend que les usages varient d'une tribu à l'autre ou d'un « médecin » à l'autre. La doctrine des signatures voulant que l'anatomie de la plante en indique les usages, et qui a dominé la médecine européenne pendant des siècles, ne joue apparemment aucun rôle ici. La propriété « consolidante » de l'*Eupatorium perfoliatum* ou herbe à souder dérive de la doctrine des signatures, mais l'usage importé des États-Unis devait sans doute provenir de la médecine populaire européenne. Chez les Iroquois, de même⁸, la doctrine des signatures semblait également inexistante. Peut-être le concept est-il entièrement absent de la médecine amérindienne.

3. Les remèdes, (dont le nom générique est *bijoun*), s'emploient en tisanes, en prise, ou en application externe (cataplasme, collier, etc.). Remarquons, en outre, que chaque médicament est plutôt simple. A Caughnawaga⁹, les remèdes étaient fréquemment un mélange complexe. C'est rarement le cas à Odanak.

8. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

9. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

4. PHARMACODYNAMIE. Les remèdes agissent en « halant » la maladie, c'est-à-dire en la tirant hors du malade. C'est particulièrement le cas des cataplasmes et ils donnent un meilleur résultat quand on les arrache énergiquement.

5. PROPRIÉTÉS MAGIQUES. C'est à la magie, ou du moins au surnaturel, qu'il faut attribuer les propriétés curatives du collier de fragments de *Verbascum Thapsus* porté par les enfants qui percent leurs dents. (Des Canadiens français ont des pratiques médicales qui se rapprochent de celle-ci : ainsi le port d'un os d'aiglefin ou d'une pomme protège contre le rhumatisme). C'est encore sous cet angle qu'il faut envisager les conditions de récoltes nécessaires à la sauvegarde des propriétés médicinales : pour être efficace, l'écorce de tremble doit être « arrachée en montant et non pas dans l'autre sens ». J'ai noté à Caughnawaga des pratiques analogues¹⁰.

6. SPÉCIFICITÉ DES REMÈDES. *L'onkôk'akak* est une espèce qui se présente sous deux formes, l'une employée par les hommes, l'autre par les femmes, dans le traitement d'hémoptysie semble-t-il. Ce sont en réalité deux espèces, *Polygonatum pubescens* (62), pour les femmes, *Smilacina racemosa* (63) pour les hommes.

7. USAGES. Les plantes médicinales, rencontrées à St-François-du-Lac, peuvent se classer sous les chefs suivants (basés sur les opinions de l'informateur et ne concordant pas nécessairement avec la médecine officielle).

a) *Appareil respiratoire*. Contre la toux : écorce de pin blanc (9), écorce d'épinette rouge ou *Larix laricina* (10), racines d'*Epilobium angustifolium* (36), *Asarum canadense* (20), *Coptis groenlandica* (23). Pour les « bronches », *Acer pennsylvanicum* ou bois-barré (38). Contre le coryza : *Kalmia angustifolia* (45) ou *Ledum groenlandicum* (44) ou *Chimaphila umbellata* (43).

b) *Tube digestif*. Maux d'estomac : *Polypodium virginianum* (3). Gaz de l'estomac : *Acorus Calamus* ou belle-angélique (69).

c) *Appareil urinaire*. Contre la polyurie : cônes d'épinette blanche (11).

d) *Système sanguin*. Saignement de nez : *Urtica procera* (19). « Pour les personnes qui ont forcé et qui rejettent du sang par la bouche » (il s'agit sans doute d'hémoptysie) : *Polygonatum pubescens* (62) et *Smilacina racemosa* (63). « Pour renforcer le sang » (c'est-à-dire tonique) : *Aralia nudicaulis* ou salsepareille (41).

e) *Système osseux*. Plantes « consolidantes » c'est-à-dire pour souder les os : *Eupatorium perfoliatum* (50). (Cet usage n'est pas d'Odanak, mais a été relevé par l'informateur aux États-Unis).

f) *Appareil génital*. Anaphrodisiaques : *Nuphar* (24). Aphrodisiaques : inconnus. Abortifs : sang-dragon ou *Sanguinaria canadensis* (25). Emménagogue : *Fraxinus americana* ou frêne blanc (53).

g) *Fièvre, grippe*. « Refroidissement » : *Achillea Millefolium* ou herbe-à-dinde (61). Fièvre tremblante : *Arctium minus* ou bardane (58).

10. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

h) *Maux de tête* : *Ranunculus acris* ou bouton d'or (22), *Arctium minus* ou bardane (58).

i) *Maux d'yeux* : *Corylus cornuta* ou coudrier (16). *Cornus stolonifera* ou hart-rouge (40), *Salix* (18).

j) *Dents*. Quand les enfants percent leurs dents : collier de *Verbascum Thapous* (50).

k) *Rhumatisme* : feuillage d'if ou *Taxus canadensis* (7), de pruche ou *Touga canadensis* (12), grand plantain (52), *Arctium minus* ou bardane (58).

l) *Peau*. Gratelle : *Alnus rugosa* (15), pruche ou *Touga canadensis* (12), gomme de sapin (13).

m) *Vermifuges* : *Populus tremuloides* ou trembles (17), *Cirsium arvense* ou chardon (59).

n) *Chorée* : *Botrychium virginianum* (5) ou *Dryopteris disjuncta* (4).

o) *Analgésiques* : *Carum Carvi* (42), grand plantain (52).

p) *Antiseptiques* : *Abies balsamea* ou sapin (13).

q) *Points au côté* : *Cornus canadensis* (39).

r) « *Enflures* » : *Thuja occidentalis* ou cèdre (6), grand plantain (52), *Mitcbella repens* (55).

s) *Maladies des enfants (non définies)* : *Mentha canadensis* (51), *Trillium erectum* (64).

t) *Panacées diverses* : Gomme de sapin (13) servant à la fabrication de multiples onguents. Oreillers médicaux : feuillage de *Thuja occidentalis*, cèdre (8) et d'*Abies balsamea* ou sapin (13).

u) *Plantes vénéneuses* : *Caltha palustris* (21), *Iris versicolor* (65).

L'on peut se demander s'il y a des concordances entre cette pharmacopée et la matière médicale classique.

Une seule espèce, l'*Acorus Calamus* possède des propriétés concordant avec celles que lui attribue Reutter¹¹. Pour cet auteur, l'*Acorus* est un stomachique.

Si l'on recourt à l'*United States Dispensatory* de Wood et Lowall, on trouve les usages suivants :

Thuja occidentalis (non officiel) : « Sometimes used as a local application in rheumatic states ».

Pinus Strobus (officiel¹²) : « The part used in medicine is the dried inner bark... used as an ingredient in cough syrup ».

Fraxinus americana. « The bark was suggested, many years ago, as a remedy for dysmenorrhœa but has passed into almost complete desuetude... It was formerly supposed to possess emmenagogue properties... »

11. Reutter, *Traité de matière médicale*.

12. Ce qui est noté ici comme officiel est inclus dans la première partie de l'U.S. Dispensatory, ainsi intitulée, « Drugs recognized by the United States Pharmacopocia, the pharmacopocia of Great Britain or the national formulary ».

Acorus Calamus (officiel). « Calamus is a feeble aromatic and is sometimes used, chiefly, as a household remedy in flatulent colic ».

Sur une quarantaine de plantes médicinales mentionnées dans cette étude, il n'y en a donc que quatre qui trouvent des usages concordants dans les matières médicales. Par contre, sur soixante-dix-huit espèces médicinales relevées à Caughnawaga¹³, dix-huit étaient mentionnées dans Reutter.

VANNERIE

Chez les Amérindiens du nord-est, dont plusieurs tribus ne connaissaient pas la terre cuite, la vannerie a toujours joué un grand rôle. Les principales plantes textiles comprenaient les *Apocynum*, les orties (*Laportea canadensis* surtout), l'écorce interne de tilleul (*Tilia glabra*), les minces rubans de bois de frêne (*Fraxinus*).

C'est à la vannerie aussi qu'il faut rattacher les multiples usages de l'écorce de bouleau (*Betula papyrifera*) : récipients, canots et wigwams. Les Abénaki, contrairement aux Tête-de-boule¹⁴, n'utilisent plus cette écorce pour la fabrication de paniers et de grands canots, mais seulement des « souvenirs pour touristes » : petits canots et wigwams minuscules.

Leurs ancêtres fabriquaient des paniers en écorce de bouleau grattée. Speck¹⁵ écrit à ce sujet : « Au nord de la sous-région ethnique méridionale de la Nouvelle-Angleterre, qui semble avoir été bornée par la rivière Merrimac, les paniers d'éclisses avec motifs peints étaient remplacés par des paniers en écorce de bouleau avec les motifs gravés qui caractérisaient l'art du groupe Wabanaki ». Je ne serais pas surpris même que la boîte d'écorce de bouleau grattée reproduite par Marius Barbeau¹⁶ soit d'origine abénakise. Elle aurait été « faite à l'Hôpital général (où elle est conservée) vers 1750 ». La forme n'est pas des types habituels des Tête-de-boule, des Montagnais et de la plupart des tribus algonquines, mais le motif décoratif aux doubles courbes si caractéristiques est sûrement l'œuvre d'un aborigène de ce groupe ethnique. Bien plus, c'est aux motifs Penobscot, Malécites¹⁷ et Micmacs qu'ils ressemblent le plus. Il est fort possible, sinon probable, que la boîte d'écorce de bouleau de l'Hôpital Général soit l'œuvre d'un Abénaki hospitalisé. Si c'est bien l'œuvre d'une religieuse, comme on le croit à l'Hôpital Général, les motifs décoratifs sont sûrement copiés d'un travail indien.

Les autres matériaux de vannerie d'Odanak comprennent les saules arbustifs (*Salix sp.*) (18), pour la fabrication de grands récipients, et le foin d'odeur (*Anthoxanthum odoratum*) (67). Les osiers européens sont des saules arbustifs et certaines de nos espèces peuvent remplir plus ou moins la même fonction.

13. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

14. Raymond, *Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-boule de Manouan*.

15. Speck, *L'art décoratif chez les tribus indiennes du Connecticut*, p. 7.

16. Barbeau, *Saintes artisanes I*, p. 91, et *Saintes Artisanes II*, illustration.

17. Speck, *The double-curve motive in Northeastern Algonkian art*. Du même auteur, *Penobscot man*, p. 120.

Au lieu du foin d'odeur indigène, l'*Hierocbloe odorata*, on recourt à une graminée introduite, la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) (67). Des Canadiens français cultivent ce foin d'odeur et le vendent tressé aux Abénaki. Un petit nombre de paniers sont faits uniquement avec ce chaume peu résistant. En général, il entre en petite quantité dans les paniers de rubans ou « clisses »¹⁸ de frêne et sert à les parfumer.

De beaucoup le matériel de vannerie le plus important, le ruban de bois de frêne (*Fraxinus nigra*) (54) sert de base à une industrie prospère dans cette réserve. Beaucoup consacrent presque tout leur temps à cet art.

Les personnes qui tissent les rubans de bois de frêne à Odanak ne préparent plus, pour la plupart, la matière première, les clisses. Ce travail est effectué par un membre de la réserve à l'emploi du Service des Affaires indiennes, M. Frédéric Robert. Les notes suivantes sur la préparation des clisses de frêne ont été recueillies à son atelier¹⁹.

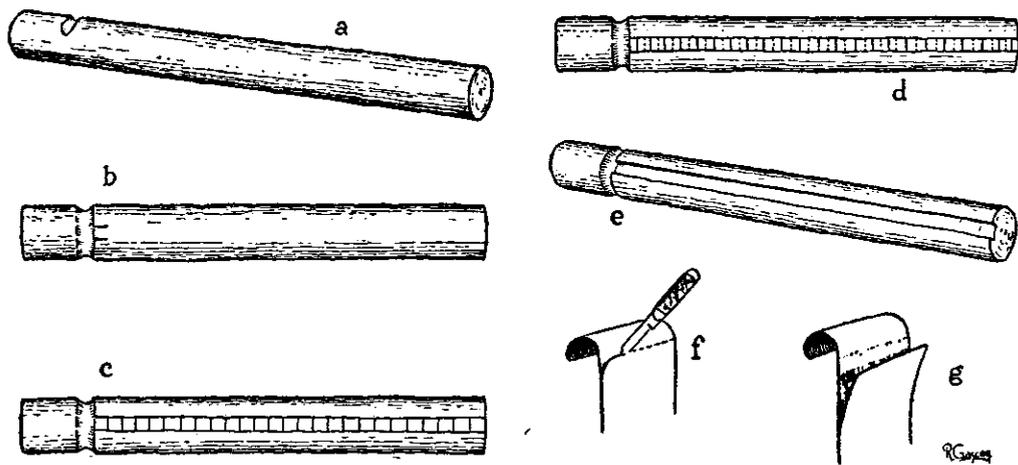


Fig. 1. Préparation des clisses de frêne.

- a) Coche faite à la hache, près de l'extrémité du billot.
- b) Le même billot, face supérieure, portant les deux coches profondes faites au couteau.
- c) Marques faites avec le dos de la hache.
- d) Marques faites avec le dos de la hache au « deuxième tour ». La limite des premières marques est indiquée en pointillé.
- e) Le billot dont on a enlevé une première « battée ».
- f) La clisse tendue est incisée au canif.
- g) La même clisse séparée en deux feuillettes à l'extrémité est prête à être « fendue ».

1. MATIÈRE PREMIÈRE. « Pour faire des clisses, on n'emploie que le frêne

18. Clisse : le terme d'emploi local pour les rubans de bois. Il n'y a pas lieu, à mon avis, de lui substituer *éclisse*.

19. Pour une description de la vannerie en clisse de frêne et de chêne, dans une autre tribu, voir Speck, *L'art décoratif chez les tribus indiennes du Connecticut*.

à bouquet (*Fraxinus nigra*, selon toute vraisemblance). Le franc frêne (*F. americana*) n'est pas bon pour les clisses, mais s'emploie pour les raquettes ». La première opération consiste en l'écorçage du tronc.

2. « FAIRE UNE COCHE A LA HACHE ». A quelques pouces de l'extrémité d'un billot d'une dizaine de pieds de long, on fait à la hache une entaille d'un pouce ou deux de profond qui sera le point de départ du travail (fig. 1a).

3. « PRENDRE LA MESURE DE LA LARGEUR ». On fait ensuite au canif, en partant de la coche, deux entailles parallèles, dans le sens de la longueur du billot, afin de marquer la largeur des clisses au point de départ. Quand une « battée » de clisses aura été levée, il suffira d'une seule entaille pour délimiter la prochaine « battée ». (fig. 1b).

4. « BATTRE LE FRÊNE ». On bat avec le dos de la hache (à dos large) la zone du frêne que l'on veut « lever » en ayant soin d'appliquer les coups régulièrement, côte à côte (fig. 1c et fig. 2). Lorsqu'on est rendu à l'extrémité du billot, on fait la même opération en revenant sur ses pas et en frappant « entre les anciens coups » dont on distingue bien les marques (fig. 1d). Ce battage uniforme brise les gros vaisseaux des couches annuelles et isole des rubans de bois. Si « l'on sautait un coup dans le battage », (c'est-à-dire si l'on omettait de battre le bois à un point précis), les clisses se déchireraient lors de la « levée ».

5. « SÉPARER LES ÂGES ». Avec le canif on isole les couches annuelles de bois au point de départ dans la coche. Chaque clisse est un « âge » (c'est-à-dire une couche annuelle) du bois (fig. 3).

6. « LEVER UNE BATTÉE ». Une fois l'extrémité des clisses isolée au canif, on lève à la main une dizaine de clisses à la fois. Ce qu'on « lève » en une seule fois est une « battée » (fig. 4 et 1e).

7. « DRESSER LE FRÊNE ». Un synonyme est « déligner les clisses ». Opération consistant à repasser au canif la bordure de la battée de clisses pour enlever les fibres qui dépassent.

8. « FENDRE LES CLISSSES SUR LA FENDEUSE ». Les clisses sont épaisses ; il faut les réduire en deux et parfois même en trois minces feuillets si « l'âge est trop épais ». On fait d'abord une fente au couteau après avoir plié l'extrémité pour tendre les fibres (fig. 1f, 1g et 6). Une fois les deux feuillets isolés à l'extrémité, on les sépare en tirant les rubans de part et d'autre dans la fendeuse.

9. « MACHINAGE DES CLISSSES FENDUES ». Les clisses qui viennent d'être « fendues » sont rudes d'un côté et lisses de l'autre. (Le côté rude est une surface du ruban, tel que levé avec la battée). Si une clisse originale trop épaisse est divisée en trois rubans dans la fendeuse, celui du milieu, « le dedans », est lisse sur les deux faces. Les rubans ayant une surface rude doivent être polis de ce côté. Pour cela, il faut les « machiner », c'est-à-dire les passer dans une raboteuse spéciale, nommée simplement la « machine » (fig. 7).

10. « ROULAGE DES CLISSSES ». Dernière opération consistant à enrouler plusieurs clisses à la fois. Ces rouleaux uniformes, renfermant environ soixante verges de ruban d'un pouce et demi de large et prêts pour le commerce, se vendaient \$0.60



Fig. 2. *Frédéric Robert ballant le frêne à la bache*



Fig. 3. *Séparation au canif des « âges » du bois*



Fig. 4. *Levée d'une battée*

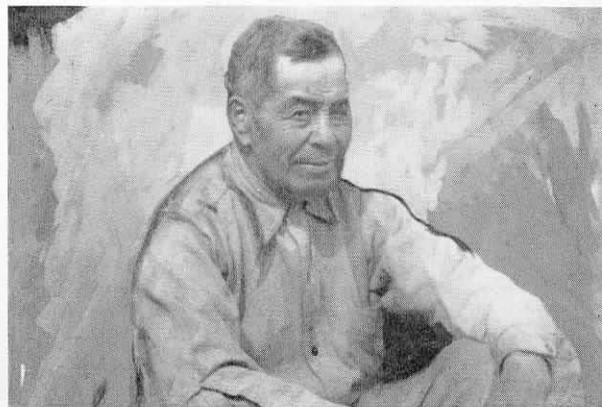


Fig. 5. *L'informateur Robert Paquette*



Fig. 6. Une grosse clisse séparée en deux dans la fendeuse

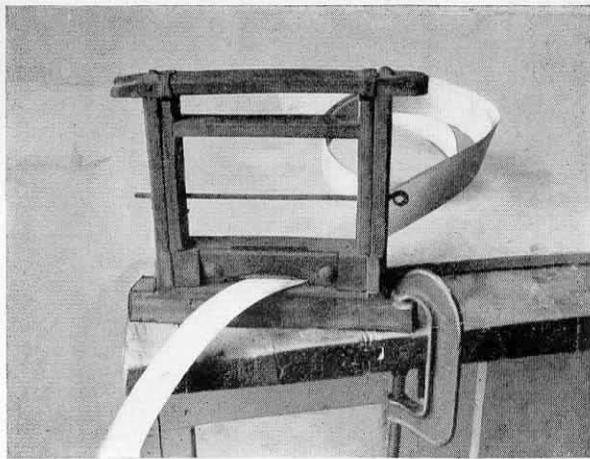


Fig. 7. Passage d'une clisse fine dans la « machine » pour le plissage du côté rude

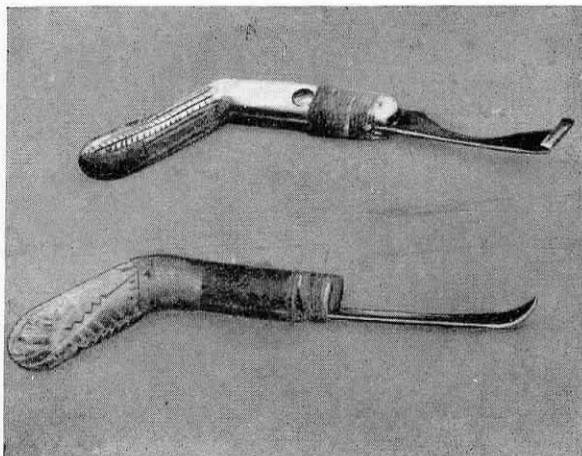


Fig. 8. Couteaux crochets de Robert Paquette. L'un a un manche en bois, l'autre un manche en andouiller de cerf

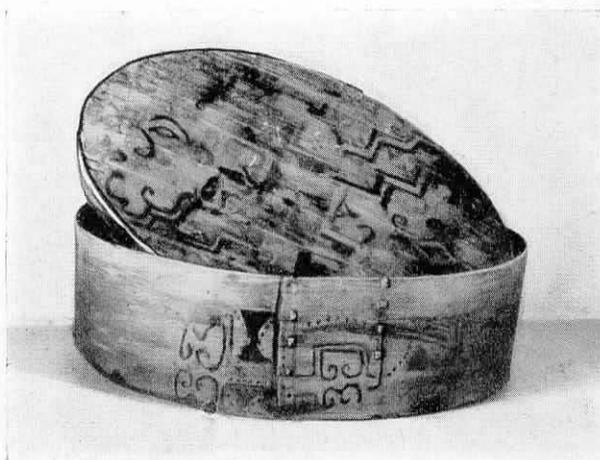


Fig. 9. Panier abénaki ancien, fait au moyen d'une seule clisse (Collection de Mlle Madeleine Doyon)

chacun dans la réserve, en 1945. Les fabricants de paniers les réduisent, selon leurs besoins, en rubans plus étroits.

11. « REPASSAGE ET FABRICATION DE COUTEAUX DE LA MACHINE ». Les couteaux, ressemblant à ceux des varlopes, sont faits avec des morceaux de scie ou de godendard. Après avoir été bien aiguisés et débarrassés du morfil, on roule obliquement sur la tranche une lame ronde de fer de « castille » (*cast steel*, acide trempé), pour « virer » le couteau (i.e. pour courber le tranchant).

12. TRAVAIL D'UNE JOURNÉE. Dans une journée de dix heures, un bon ouvrier peut « rouler » (c'est-à-dire faire toutes les opérations depuis la coche du billot jusqu'au roulage proprement dit) de cinq cents à mille verges de clisses. Certains billots demandent beaucoup plus d'ouvrage que d'autres.

Les clisses de bois ont servi autrefois à la fabrication de paniers d'un tout autre type (fig. 9). La pièce illustrée, propriété de Mlle Madeleine Doyon²⁰, était conservée dans sa famille, à Saint-François de la Beauce, depuis plus d'un siècle. D'après sa grand-mère, madame Sigefroy Doyon, morte à 84 ans, en 1920, le coffret venant des Abénaki de la Chaudière aurait toujours existé à sa connaissance dans la famille, ce qui nous reporte à 1840 au moins. Par la forme, mais non la décoration, il ressemble beaucoup à une boîte de bois illustrée par Speck²¹, de dimension plus grande, dont je n'ai vu qu'une photographie. Le coffret de St-François de Beauce est ovale, long de 22 cm., large de 14 cm. et haut de 7.5 cm. Le fond et la surface du couvercle sont constitués par une mince planchette d'environ 5 mm. d'épaisseur, en pin blanc probablement. La paroi du coffre proprement dit (large de 7 cm.) et du couvercle (1.5 cm. de large) est une clisse épaisse (1.5 mm.), apparemment en frêne. Les clisses, rugueuses à l'intérieur, bien lisses à l'extérieur, étaient attachées autrefois aux planchettes par de petites chevilles de bois, dont l'une a persisté. L'extrémité des clisses, d'autre part, est cousue à deux endroits avec des racines. Ce sont celles de conifères que l'on employait généralement à ces fins. Les motifs décoratifs sur le couvercle et la paroi extérieure, actuellement brunâtres, probablement rougeâtres autrefois, renferment des dessins où se répètent des doubles-courbes bien caractéristiques.

USAGES DIVERS

1. FUMITOIRE. Les plantes utilisées en guise de tabac comprennent le lichen des caribous (*Cladonia rangiferina*) (1) et l'écorce de hart rouge (*Cornus stolonifera*) (40). Les anciens habitants du pays ne connaissaient probablement pas le tabac ordinaire (*Nicotiana Tabacum*), mais seulement le *Nicotiana rustica*, encore cultivé à Caughnawaga. Le tabac ne peut croître spontanément sous notre climat et exige

20. Je remercie Mlle Doyon qui m'a communiqué cette pièce et la plupart des renseignements donnés ici à son sujet.

21. Speck, *Penobscot man*, p. 121.

la culture. Dans la vallée du St-Laurent, c'était donc l'œuvre des Iroquois et des Hurons. Les chasseurs et ramasseurs des tribus algonquines, sans cultiver le tabac, ont pu le connaître par le troc. Hors cela, ils étaient réduits à fumer du *Cladonia*, de l'écorce de *Cornus stolonifera* et d'autres végétaux.

2. CONSERVATION DES VIVRES. Tous les Indiens de la forêt boréale admettent que les aliments et objets enveloppés dans de l'écorce de bouleau se conservent facilement. L'imperméabilité entre en jeu, mais il semble bien que l'écorce est antiseptique. J'ai pu constater que le poisson à peine fumé, enveloppé ainsi, se conservait, quand celui enroulé de papier se couvrait rapidement de moisissures.

3. ORIENTATION DANS LA FORÊT. D'après l'informateur Paquette, « il y a plus de branches et de mousse au sud des troncs d'arbres qu'au nord ». Comme ces phénomènes, liés à la dominance des vents humides, peuvent varier d'une région à l'autre, ils ne peuvent servir de critère pour l'orientation, d'autant plus qu'il ne manque pas de personnes dans la Province pour affirmer que la « mousse » abonde, au contraire, au nord.

4. TRAVAIL DU BOIS. Les usages secondaires du bois comprennent, entre autres, la fabrication de sifflets avec des morceaux de branches de saules (18) et les montures de raquettes à neige en bois de *franc frêne* (*Fraxinus americana*) (53). Le bois des raquettes varie avec la flore. Dans la forêt subarctique, on utilise de préférence le bouleau. Chez les Esquimaux de Point Barrow, la végétation restreinte ne permet guère d'utiliser que des saules arbustifs. Davidson, auteur d'un remarquable ouvrage sur la structure des raquettes²², ne semble pas attacher d'importance au matériel employé pour la charpente. Les conditions phytogéographiques d'abord en déterminent le choix ; toutefois, une cartographie des essences employées permettrait peut-être de déceler des traits culturels.

Le travail du bois, chez l'Amérindien de la forêt boréale, dépend de deux outils : la hache, pour les grands travaux, le couteau croche pour les opérations les plus délicates. Anciennement, on fabriquait les couteaux croches avec les incisives courbées de castors²³. Aujourd'hui, les lames proviennent des vieilles limes détrem-pées et limées, puis retrem-pées, ou d'autres morceaux d'acier²⁴. Le manche est fait en bois ou avec un andouiller de cerf. L'illustration (fig. 8) en reproduit deux types, fabriqués l'un et l'autre par Robert Paquette.

V. L'APPORT ÉTRANGER

Une liste de soixante-neuf espèces seulement ne peut guère nous donner une idée exacte de l'apport étranger dans le folklore abénaki. Il est possible, toutefois, d'en dégager quelques faits.

22. Davidson, *Snowshoes*.

23. Skinner, *Notes on the Eastern Cree and Northern Saultaux*.

24. Rousseau, *Le couteau croche des Indiens de la forêt boréale*.

Sur cent quinze espèces d'un relevé ethnobotanique de Caughnawaga²⁵, trente-cinq étaient introduites. Sur les soixante-neuf espèces du présent travail, douze seulement sont des introductions. Il ne s'ensuit pas pour cela que l'apport étranger est moindre à Odanak qu'à Caughnawaga. Les facteurs individuels, en effet, ne sont pas à mésestimer : l'informatrice de Caughnawaga, Tekaherka, ne fréquentait pas la forêt : les simples de sa pharmacopée se trouvaient dans le voisinage de la maison, champ d'élection des espèces introduites. Robert Paquette, par contre, aime à courir les bois.

Bien que la liste ne compte que trois espèces comestibles agricoles (le maïs, la pomme de terre et le haricot), toute l'agriculture abénakise doit être considérée comme un apport étranger. Les légumes d'origine européenne se cultivent à Odanak et les autres, du sud de l'Amérique (maïs, pomme de terre, haricot), sont en partie un apport de la période historique. La forêt du Maine, encore peu touchée par l'agriculture, était avant tout un territoire de chasse, mais ses habitants connaissaient néanmoins le maïs et le haricot qu'ils cultivaient en buttes. La pomme de terre, par contre, n'était pas encore introduite dans le Québec, quand les Abénaki s'établirent chez nous, en 1700.

La vannerie abénakise est elle-même un art original ; mais l'un de ses éléments, le foin d'odeur, a été remplacé entièrement par une espèce introduite à une date récente. L'ancien foin d'odeur était l'*Hierochloe odorata*, celui d'aujourd'hui, acheté des cultivateurs canadiens-français, l'*Anthoxanthum odoratum*.

Des huit autres espèces introduites, le trèfle (34), mentionné uniquement pour son nom abénaki, ne semble avoir aucun usage connu. Le *Ranunculus acris* ou bouton d'or (22), le carvi (42), le bouillon blanc ou *Verbascum Thapsus* (50), le grand plantain (52), l'*Arctium minus* ou bardane (58), le *Cirsium arvense* ou chardon (59), l'*Achillea Millefolium* ou herbe à dinde (61) ont pris place dans le folklore médical, soit sept espèces introduites seulement sur une quarantaine de plantes médicinales.

VI. TRAITÉ SYSTÉMATIQUE²⁶

LICHENS ET MOUSSES

1. CLADONIA RANGIFERINA. *asa'kwan*. « C'est un manger de caribou ». Quand le tabac manquait l'hiver à la chasse, les sauvages fumaient du *Cladonia* séché.

2. MOUSSE. D'après Laurent, *asakuam*. On ne semble établir aucune distinction entre les différentes espèces. Chez les Abénaki d'Odanak, l'abondance de

25. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

26. La classification des espèces suit l'ordre de la *Flore Laurentienne*, du F. Marie-Victorin. Toutefois, les grands groupes cités n'ont aucun parallélisme. Les renseignements à la suite du nom de la plante proviennent de l'informatrice Paquette, et les phrases entre guillemets sont textuelles. Les commentaires de l'auteur font l'objet du deuxième paragraphe, s'il y a lieu. A la suite du nom latin, dans le premier paragraphe, se trouve souvent le nom français le mieux connu dans la province.

la mousse sur les arbres permet de s'orienter dans la forêt. « Il y a plus de mousse au sud des arbres qu'au nord ».

Mousse, entendu dans ce sens large, comprend des mousses vraies, des hépatiques, des lichens et même des algues microspiques arboricoles donnant à l'écorce une teinte générale vert bleuâtre. Chez les Canadiens français, cette efflorescence verdâtre porte également le nom générique de mousse. Elle n'indique pas sûrement le sud ; bien plus, on s'en sert parfois pour repérer le nord. En réalité, c'est un phénomène lié aux vents dominants humides.

PTÉRIDOPHYTES

2a. LYCOPODIUM SP. L'informateur Paquette ne connaît pas les noms français et abénaki, mais il reconnaît parfaitement que le *Lycopodium clavatum*, le *L. obocurum* et *L. flabelliforme* sont trois espèces d'un même genre.

3. POLYPODIUM VIRGINIANUM. *cbineuk'ana'dabag*²⁷. (*cbineuk* signifiant rocher, et *ana'dabag*, petite feuille). L'espèce, absente d'Odanak, se rencontre au nord du fleuve St-Laurent, dans des forêts fréquentées par les Abénaki. La description de Paquette, très claire, ne prête aucunement à confusion. On fait de la plante entière, bouillie, une tisane pour les maux d'estomac.

Les Canadiens français, en plusieurs points de la Province, nomment cette fougère *tripe-de-roche*²⁸. Il ne faut pas la confondre avec la *tripe-de-roche* des exploiters de la forêt boréale, un lichen du genre *Umbilicaria* ou *Gyrophora*. Le F. Marie-Victorin dans la *Flore Laurentienne* attribue au *Polypodium* des propriétés légèrement laxatives.

4. DRYOPTERIS DISJUNCTA. Voir *Botrychium*.

5. BOTRYCHIUM VIRGINIANUM. Pour les « enfants qui tombent d'un mal », Paquette emploie une décoction d'une espèce de « fougère en trois branches » et qui, d'après la description, serait le *Dryopteris disjuncta* ou le *Botrychium virginianum*. Lors d'une rapide excursion dans les bois d'Odanak nous n'avons pu rencontrer ni l'une, ni l'autre.

6. FOUGÈRES, EN GÉNÉRAL. *mazo'zi*, terme générique, s'applique indistinctement aux plantes suivantes : *Osmunda cinnamomea*, *Pteridium latiusculum*, *Dryopteris spinulosa*, *Onoclea sensibilis*. (D'après Laurent, *mazozi*²⁹). La base blanche de l'*Osmunda cinnamomea* se grignote crue.

Chez les Canadiens français, le terme générique *fougère* et surtout *fugère* (forme se rencontrant également dans le Bas-Maine)²⁹ désigne toutes les fougères.

27. La prononciation de la désinence « ag » est intermédiaire entre *ag* et *ak*. Dans les noms mentionnés à la suite, on trouvera tantôt l'un, tantôt l'autre.

28. Rousseau, *Le Folklore botanique de l'Île-aux-Coudres*. (Voir aussi l'étude de Sr Marie-Ursule, qui paraîtra ultérieurement dans les Archives de Folklore.)

29. *Glossaire du Parler français au Canada*.

sauf la *tripe-de-roche* (mentionnée plus haut) et la *capillaire* (prononcée souvent *capulaire* : *Adiantum pedatum*). La *Flore laurentienne* cite bien le nom *grande fougère* pour le *Pteridium latiusculum*, employé aujourd'hui par les naturalistes amateurs, mais, à mon avis, il ne fait pas partie du bagage du peuple, au Canada. Certains noms populaires du folklore français, inusités chez nous, sont parfois mentionnés dans la *Flore laurentienne*. La vogue des excursions botaniques chez les jeunes naturalistes a pu faciliter, par la suite, l'entrée de ces noms, dans notre folklore.

GYMNOSPERMES

7. TAXUS CANADENSIS. (If du Canada, populairement, buis). *al'nézité*. (D'après Laurent, *sagaskôdagw*). En abénaki, le nom de l'if est donc le même que celui de la pruche (*Touga canadensis*), cité plus bas ; toutefois, l'informateur distingue bien les deux plantes. Il sait que la seconde se nomme en français *pruche* et porte des « cocottes », et la première, nommée *buis*, des « graines ». Le feuillage du *Taxus*, comme celui du *Touga*, s'emploie en tisane contre le rhumatisme.

Le vrai buis (*Buxus*) n'a rien de commun avec l'if.

8. THUJA OCCIDENTALIS. (Thuya, thuyer ou, populairement, cèdre). *malan'dak*. (D'après Laurent, *môlôdagw* ; d'après Masta, *môlôdakw*). Feuillage employé « pour les enflures » ; « on greinde et on fait des cirouennes avec des affaires que ça hâle ». C'est-à-dire : on réduit en poudre et on fait des cataplasmes (ou cirouènes) en y incorporant d'autres produits qui attirent le mal. Lorsque Paquette vivait aux États-Unis, en plus de « professer la médecine », il fabriquait pour le commerce des oreillers de sapin (*Abies balsamea*) ou de cèdre. Les aiguilles de sapin ou les petits rameaux de cèdre servaient au rembourrage. « Ces oreillers sont bons pour la santé, maix ceux du cèdre sont meilleurs. »

La fabrication de ces oreillers de sapin (*fir pillows*) ne me semble pas un usage répandu au Canada. Je ne l'ai pas encore rencontré. Par contre, dans le nord de la Nouvelle-Angleterre, il est général.

9. PINUS STROBUS. (Pin blanc). *kohab'sis*. La décoction d'écorce de *pin blanc* (partie blanche seulement) et d'*épinette rouge* (*Larix laricina*) s'emploie contre la toux. Paquette se sert également des noms français *pin blanc* et *épinette rouge*.

La partie blanche de l'écorce interne est en réalité le liber. Les Tête-de-Boule de Manouan utilisent également contre le rhume le liber de pin blanc en emplâtre³⁰. La matière médicale admet la gomme de pin blanc pour la fabrication de potions contre la toux. Le nom abénaki du pin est à l'origine de plusieurs noms géographiques, notamment Cohasset, Cohoes, Coaticook. (Voir Laurent et Masta).

9A. PINUS RESINOSA. (Pin rouge). *pasaakw*, d'après Laurent.

10. LARIX LARICINA. (Mélèze, épinette rouge). *oblanda'gasouk*. (D'après Laurent, *pôbnôdageso*). Pour les toux persistantes, faire une tisane d'écorce d'*épinette*

30. Raymond, *Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-boule de Manouan*.

rouge (nom connu de Paquette) et de racines d'épilobe. (Voir *Epilobium* ; voir également *Pinus Strobus* pour usage contre la toux).

11. PICEA GLAUCA. (Épinette blanche). *skaské*. Les cônes se nomment *skaskéolomp'skól*. « La tisane des cônes verts et gommeux est recommandée aux personnes qui lâchent de l'eau trop souvent ». D'après Masta, épinette (sans doute épinette noire) se traduit par *mokask* et épinette blanche par *mzazesso*. L'épinette noire (*Picea mariana*), d'autre part est désignée chez Laurent par *mokak* et l'épinette blanche par *msazesso*.

12. TSUGA CANADENSIS. (Pruche). *al'nézité*. (Voir *Taxus canadensis*, au sujet de ce nom). (*alnisedi* d'après Laurent). Décoction des feuilles fraîches de *pruche* (nom employé par l'informateur) comme breuvage ou tisane antirhumatismale. (Voir aussi *Alnus* pour usage contre la gratelle).

Chez les Iroquois³¹ et les Ojibway³², la décoction de pruche se boit en guise de thé. Le mot *pruche* dérive de *prusse* (conservé aux épinettes aux îles de la Madeleine), dérivant lui-même de *sapin de Prusse* qui désignait d'abord en Europe le *Picea Abies* et l'*Abies vulgaris*³³.

13. ABIES BALSAMEA. (Sapin). *kokôkwank*. (Laurent : *kokokbôakw* ; Masta : *kokokbôakw*). L'informateur emploie également le nom français, *sapin*. Gomme de sapin : *pé kô*. La gomme entre dans la fabrication de divers onguents. (Voir aussi *Alnus* pour usage contre la gratelle et *Thuja occidentalis* au sujet des oreillers médicaux).

La gomme de sapin est d'usage général dans la médecine populaire des Indiens et des Blancs de l'aire de cette espèce. C'est l'antiseptique par excellence³⁴.

DYCOTYLES

14. BETULA PAPYRIFERA. (*Bouleau blanc, bouleau à canot*). *maskwa'mosé*. (Laurent écrit *maskwamozi*). « Quand on laisse le bois, on enveloppe les cannages dans de l'écorce de bouleau et on enterre. Quand on revient au bout d'un an, ils sont corrects comme s'ils sortaient du store ». L'écorce de bouleau, que Laurent nomme *maskwa*, servait autrefois à fabriquer les canots³⁵ nommés (*wigwa'hou* en abénaki. On fabrique aujourd'hui à Odanak pour l'industrie touristique de petits canots, de minuscules wigwams et d'autres souvenirs en écorce de bouleau. D'après Masta, le nom *Agwanus* ou *Goyniob* (rivière de la Côte-Nord), signifierait « canoe birch bark peeled ». Pour Laurent, le nom géographique Kamouraska vient probablement du vieil abénaki *ska môraskua*, signifiant « there is some white birch bark »

31. Voir a) Waugh, *Iroquois food and food preparation*, b) Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

32. Smith, *Ethnobotany of the Ojibwe Indians*.

33. Rousseau, *La botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier*.

34. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

35. Sur les canots d'écorce, voir notamment : Waugh, *Canadian aboriginal canoes*.

ou « there are some white birch trees ». La petite île de la rivière St-François, que les Abénaki nomment *Maskuaanagasik*, signifie « the little birch trees island (Laurent).

L'écorce ne sert plus chez les Abénaki pour fins domestiques. Pas d'écorce grattée comme chez les Tête-de-Boule et autres nations indiennes³⁶. Le nom *wigwa'bow* a la même origine que celui du bouleau chez les Tête-de-Boule, les Potawatami, les Ojibway, les Meskwaki. De même le mot français *wigwam*³⁷. Comme le bouleau est plutôt rare autour d'Odanak, les chasseurs vont chercher l'écorce dans la région de la rivière Mattawin.

14A. *BETULA LUTEA*. (Merisier). En anglais, *yellow birch*, *black birch*, etc. Nommé *wins* par Masta.

15. *ALNUS RUGOSA* VAR. *AMERICANA*. (Aulne ou aune). *oto'pé*. (*wðopi*, d'après Laurent et Masta). Contre la gratelle, on emploie un onguent composé des écorces d'*aunage* (nom français employé par Paquette), de *pruche* (*Tsuga canadensis*), de la gomme de *sapin* (*Abies balsamea*) et un « petit brin de soufre », bouilli avec de la vaséline.

Ce sens d'*aunage* est déjà mentionné dans le *Glossaire du Parler français au Canada*.

15A. *OSTRYA VIRGINIANA*. (Bois de fer. Anglais, *ironwood* et *leverwood*). D'après Masta, *mðlaloskw*.

16. *CORYLUS CORNUTA*. (Coudrier ou noisetier). *pagan'hôds*. (Pour usage contre les maux d'yeux, voir *Cornus stolonifera*). La noisette d'après Laurent se nomme *pagônis*. (Voir aussi *Juglans cinerea*).

16A. *QUERCUS* SP. (Chênes). Le chêne (sans distinction d'espèces) se nomme *anaskemezi*, d'après Laurent. D'après le même auteur, le nom du gland est *anaakemen*. Le chêne blanc (*Quercus alba*) se nomme *wachilmezi* chez Masta.

16B. *FAGUS GRANDIFOLIA*. (Hêtre). Nommé *wajoimizi* par Laurent, et *wajiwimizi* par Masta. Laurent nomme la faîne *wajoimenal*.

16C. *JUGLANS CINEREA*. (Arbre à noix longues, noyer cendré. Anglais, *butternut*). Chez Masta, *pagðnozi*. Chez le même auteur, le noyer sans distinction d'espèces se nomme *pagimizi*, mais il s'agit sans doute du *Juglans nigra* des États-Unis. Quant à Laurent, il nomme la noix *pogôn* et la noisette, *pogônis*, soit le diminutif du précédent.

17. *POPULUS TREMULOIDES*. (Tremble). *os'sagakwé*. Comme vermifuge, une tisane faite avec quelques morceaux d'écorce de *tremble* (nom employé par l'informateur) ayant huit pouces de long. Les morceaux d'écorce « doivent être arrachés en montant et non pas dans l'autre sens ». Un autre remède efficace contre les vers

36. Sur la technique de l'écorce grattée, voir notamment: a) Speck, *Art processes in birchbark of the river Desert Algonquin*; b) Davidson, D.S., *Decorative art of the Tête-de-Boule du Québec*.

37. Raymond, *Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-Boule de Manouan*.

est l' « acide tourmentine » (essence de térébenthine). « On frotte la poitrine avec. Quand les vers montent jusque dans la bouche, ça les fait descendre ».

Chez Laurent, le peuplier, sans distinction d'espèces, se nomme *wawabibagw*. Les Algonquins du Témiscamingue emploient également cette écorce comme vermifuge³⁸. Quant aux Iroquois de Caughnawaga, c'est l'écorce de *Populus deltoides* (le liard) qui remplit chez eux ce rôle³⁹.

18. SALIX. (Saule). Les espèces arbustives se nomment *kano'zaos* (*kanozas* chez Laurent et Masta) et, d'après l'informateur Paquette, *cbat* en français. Employées pour la fabrication de paniers et de sifflets. (Pour usage contre les maux d'yeux, voir *Cornus stolonifera*).

Les osiers employés en vannerie sont des saules arbustifs.

18A. ULMUS AMERICANA. (Orme d'Amérique). *anibi* d'après Laurent et Masta.

19. URTICA PROCERA. (Ortie), *kalsékô'sag*, signifiant « ça démange ». Les feuilles séchées s'emploient en prise contre les saignements de nez.

20. ASARUM CANADENSE. (Gingembre sauvage ; anglais, *wild ginger*). *alna'badipwa'beuk*, signifiant « poivre sauvage ». Le son de la dernière syllabe est intermédiaire entre *eu* fermé et *u* français. (*alnôbai tipoabel*, d'après Laurent). (Pour usage contre le rhume, voir *Coptis groenlandica*.)

21. CALTHA PALUSTRIS. (Populage). L'informateur connaît la plante, mais en a oublié le nom. Au printemps, les feuilles sont comestibles. Bouillies avec du lard, elles donnent un très bon mets.

Reconnue depuis longtemps comme comestible, bien que figurant généralement dans les listes de plantes vénéneuses. On ne doit jamais la consommer crue, car elle renferme un principe toxique, l'helléborine, soluble à l'ébullition. On recommande de n'employer que de jeunes feuilles et des tiges tendres débarrassées de la base mucilagineuse) et de les faire bouillir environ une heure, sans oublier de jeter au moins une eau pour atténuer le principe âcre⁴⁰.

22. RANUNCULUS ACRIS. (Bouton d'or). « Les vieux sauvages la nomment *moutarde*, ils n'ont pas d'autres noms ». On écrase les fleurs et les feuilles fraîches dans la main, on hâle par le nez (aspirer seulement l'odeur et non priser). C'est bon pour le mal de tête. « »

Sur l'Île-aux-Coudres, on donne à tort au bouton d'or le nom de *moutarde*⁴¹. Les Algonquins du Témiscamingue, d'après le F. Marie-Victorin, prisent également la fleur et le fruit du bouton d'or réduits en poudre, pour le mal de tête⁴². Comme

38. M.-Victorin, *Notes recueillies dans la région du Témiscamingue*.

39. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

40. Fernald, Merriitt Lyndon, and Kinsey, Alfred Charles, *Edible wild plants of Eastern North America*.

41. Rousseau, *Le folklore botanique de l'Île-aux-Coudres*.

42. Marie-Victorin, *Notes recueillies dans la région du Témiscamingue*.

la plante est vésicante⁴³, il est probable que l'on procède comme à Odanak. Le *Ranunculus acris* est une espèce introduite dans la province. L'*U.S. Dispensatory* note à son sujet : « When chewed this plant produces excessive inflammation in the mouth and throat and, when swallowed, toxic gastritis which may be fatal ».

23. COPTIS GROENLANDICA. (Savoyane). *wijô'wapap'kô's*, signifiant « jaune ». Pour le rhume, on emploie une décoction de *savoyane* (nom français que connaît et emploie l'informateur) et d'*Asarum canadense*.

Chez les Tête-de-Boule de Manouan, la savoyane s'emploie également contre le rhume⁴⁴. Le nom mohawk de la plante signifie « racine jaune »⁴⁵. Il en est de même dans un grand nombre de langues amérindiennes du nord-est des États-Unis.

24. NUPHAR SP. et NYMPHAEA SP. (Lis d'eau). *moka'ta*⁴⁶. Connue en français sous le nom *clajeux*, d'après Paquette. « Un p'tit brin de racine dans de la boisson quand un homme est enragé pour les créatures, ça l'arrête pour deux mois. Les vieux Abénaki disent que c'est un remède pour les patléin (prêtres). »

Clajeux, est le nom ordinaire de l'*Iris versicolor* dans le Québec⁴⁷. Sans aucun doute, on l'applique également au *Nuphar variegatum* dans d'autres parties du Québec, car j'ai déjà entendu le nom *clergé* appliqué au rhizome de *Nuphar* (région de Montmagny). Au sujet d'une autre espèce, le *Nuphar luteum*, on peut lire dans l'*U.S. Dispensatory* : « This, like the previous species (*Nymphæa alba*) was attributed with power of allaying sexual irritability and used in spermatorrhea ».

25. SANGUINARIA CANADENSIS. (Sanguinaire ou sang-dragon). *pabakan'bilan*⁴⁸, signifiant « comme du sang » (sang se disant *pabakan*). (*papagakanilbôk*, d'après Laurent). S'emploie comme abortif. « C'est un remède pour les chevaux ; pas pour le monde, ça emporte les tripes ».

La sanguinaire a été employée également dans le comté de Portneuf comme abortif, d'après le Dr L.-E. Fortier (communication personnelle), il y a une cinquantaine d'années. L'ingestion de cette drogue dangereuse cause une violente entérite et indirectement l'avortement.

26. DENTARIA DIPHYLLA. (Dentaire). *kondoubi'jak*, signifiant « petites veines », allusion aux racines serpentant dans le sol. La plante est absente de la région d'Odanak, mais les Abénaki l'utilisent quand ils sont dans les forêts du nord du fleuve. « Se mange cru, greindé (c.-à-d. broyé) avec de la viande, comme du *horse-radish* (raifort) ; se met aussi dans le vinaigre ».

Cet usage est assez répandu là où croît la dentaire et les Mohawk également le connaissent⁴⁷.

43. Les Iroquois l'emploient d'ailleurs comme vésicatoire. Voir: Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

44. Raymond, *Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-Boule de Manouan*.

45. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

46. Pour histoire de ce nom, voir : Rousseau, *Le folklore botanique de l'Île-aux-Coudres*.

47. Waugh, *Iroquois Food and Food Preparation*.

26A. RIBES SP. (Groseillier). D'après Laurent, sans distinction d'espèces, *kôwakwimen*.

27. CRATAEGUS SP. (Aubépine ou cenellier). *t'gingasak*. (*chignazakuam*, d'après Laurent). Le nom français reconnu par Paquette est *snellier*. Les enfants en mangent les fruits.

Le nom *senelle* était déjà connu de Jacques Cartier⁴⁸. Dans la région d'Odanak comme ailleurs, les aubépines envahissent les terrains abandonnés. Plantes de pleine lumière, les aubépines poussent normalement dans les lieux découverts, comme les berges élevées des rivières. L'ancienne forêt vierge de la vallée du St-Laurent s'opposait à leur expansion, mais l'agriculture amérindienne, épuisante pour le sol, devait bientôt leur donner libre cours. Chez l'Iroquois, pour défricher, on incendie la forêt. Pour pallier aux pertes, aucun engrais. Au lieu de la rotation des cultures, celle des emplacements : quand le sol devenu trop pauvre refusait la récolte généreuse, le village entier déménageait⁴⁹, suivi de près par la horde des aubépines envahissant en formations serrées les clairières abandonnées. Sur la rive sud du St-Laurent, dans la région de Montréal, de grandes colonies de senelliers témoignent de l'abandon du sol : ici, à Caughnawaga et à Laprairie, par suite du nomadisme agricole des Iroquois, là, à St-Lambert et Longueuil, par les spéculateurs avides. Au cours de cet élan de colonisation, les *Cratægus*, deshabitués de leur antique sédentarisme, acquis à des habitudes nouvelles, se sont multipliés, non seulement en individus, mais aussi en espèces. Pour des raisons inconnues, leur protoplasme passa par une crise de mutabilité qui pulvérisa le genre en un nombre incalculable de formes différentes. Si bien que, dans le nord est des Etats-Unis, et jusqu'à Hochelaga où se pratiquait le nomadisme agricole, il y a aujourd'hui plusieurs centaines d'espèces de *Cratægus*. L'on est en droit de se demander si les migrations des aubépines, provoquées par la création des clairières, ne sont pas responsables du déclenchement de la crise de mutabilité dans ce genre.

28. AMELANCHIER SP. (Petites poires). *mobéménak'wan*. Cette plante produit des « graines » comestibles.

Il s'agit ici non pas de graines, mais de fruits.

29. ARONIA MELANOCARPA. (Gueules noires). *poô'léménag*. Fruits comestibles.

La désinence *ménag* ou *minag* me semble l'équivalent de la désinence *minan* des Tête-de-Boule et des Mistassini. Cette dernière signifie baie comestible.

29A. PRUNUS VIRGINIANA. (Cérisier à grappe). C'est sans doute cette espèce que Laurent désigne par *wild cherry* (*maskwazimenakuam*). Le cerisier cultivé est nommé par cet auteur *adbimenakuam* et la cerise *adbimen*.

30. SPIRAEA LATIFOLIA. (Thé du Canada). *té'bagô^{4d}*. Le nom abénaki signifie « feuilles de thé ». La décoction se boit en guise de thé.

48. Rousseau, *La botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier*.

49. Rousseau, *L'aurore de l'agriculture*.

L'usage est bien connu, quoique peu fréquent.

31. RUBUS IDAEUS. (Framboisier). *sekwiś'timinag*. Fruits comestibles. D'après Laurent, framboise : *sgueskimenak* et framboisier : *sgueskimenimozi*. Le nom géographique Etchemin signifierait d'après ce dernier auteur « sand-berries », c'est-à-dire framboises, mais Masta donne une toute autre étymologie apparemment plus vraisemblable.

32. RUBUS SP., à fruits noirs. (Au Canada, populairement mûres et mûrier). *psa'godaminak*. Les fruits, que l'informateur connaît également sous le nom de *mûres*, se consomment en gelée. Les vrais mûriers (*Morus alba*, *M. rubra*, *M. nigra*) appartiennent à une toute autre famille. Toutefois, chez-nous, on nomme populairement *mûres* et *mûrier* les ronces à fruits noirs, ressemblant superficiellement aux vraies mûres. En France, on emploie aussi mûres dans le même sens. Nos principales *mûres* viennent surtout du *Rubus alleghaniensis*. Ce sont sûrement les ronces à fruits noirs que Laurent nomme en anglais *mulberries* et en abénaki *psakwōdamenak*.

33. FRAGARIA VIRGINIANA. (Fraisier). *pokiko'mins*. Fruits comestibles. Chez Laurent, les fraises se nomment *mskikoiminsak*.

33A. GEUM SP. (Benoîte). Chez Laurent, la plante qu'il désigne en anglais par *avenaroot* est désignée en abénaki par *abadbak*.

33B. APIOS AMERICANA. (Penacs, patates en chapelet ; anglais, *groundnut*, ou *Indian potato*). D'après Laurent, *skibō*.

34. TRIFOLIUM HYBRIDUM. (Trèfle). *wonso'bagag*, signifiant « trois feuilles ». Espèce introduite.

35. PHASEOLUS VULGARIS. (Haricot ou fasséole). (*atebakwal* ou *tebakual*, d'après Laurent). En culture dans les jardins. Pour faire des « fèves au lard », faire tremper les haricots toute une nuit. Creuser un trou dans le sable, y placer le chaudron renfermant, en plus des haricots, des morceaux de lard et recouvrir de cendres chaudes pendant une couple d'heures.

Les haricots ordinaires, déjà en culture dans la vallée du Saint-Laurent chez les Iroquois lors de la découverte, étaient originaires de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud, mais l'espèce n'existait plus à l'état sauvage.

36. EPILOBIUM ANGUSTIFOLIUM. (Epilobe). *palasin'bisoun*. (Pour usage contre la toux, voir *Larix laricina*). Le nom français, d'après l'informateur Paquette, est *racine de criel*.

C'est sans doute *racine d'écrouelles* qu'il faut entendre. En effet, le F. Marie-Victorin, dans la *Flore laurentienne*, écrit : « Les Indiens se servent de la plante pour composer une « tisane de racine d'écrouelles » ».

37A. TILIA GLABRA. (Tilleul, bois blanc ; anglais, *basswood*). *wigbimizi*, d'après Laurent et Masta.

37B. XANTHOXYLUM AMERICANUM. (Clavaliér, frêne épineux ; anglais, *prickly ash*). D'après Masta, *kagō'wakw*.

37. ACER RUBRUM. (Plaine ou érable rouge). *skôba'gisb*. « Icite çé avec ça qu'on taille ». La sève est employée pour faire du sucre.

Dans le Québec, le verbe « entailler », employé absolument, signifie « entailler les érables ». Le verbe « tailler » s'emploie également dans le même sens, mais semble moins fréquent. Laurent cite *senomozî*, comme nom abénaki de l'érable. C'est sans doute l'érable à sucre qu'il a en vue. Le nom du mois d'avril *sogalikas*, d'après Laurent, signifie « *sugar-making montb* ».

38. ACER PENNSYLVANICUM. (Bois d'orignal, bois barré). *onsé'gak^{uk}*. « Bon pour les bronches ».

Paquette prétend que cette plante n'est pas le *bois d'orignal* et que ce dernier nom ne s'appliquerait qu'au *Viburnum alnifolium*. On sait qu'en effet, dans la province de Québec, les deux espèces précitées se nomment généralement toutes deux, *bois d'orignal*⁵⁰.

39. CORNUS CANADENSIS. (Quatre-temps). *patkéna'hok*, signifiant « quand on a des points ». Les « graines » (entendre par là les fruits) se consomment. Contre les points, boire une décoction de la plante entière.

40. CORNUS STOLONIFERA. (Hart rouge). *mamkawa'kousek*, signifiant « petite hart rouge ». Paquette connaît également le nom populaire français précité, Quand le tabac manquait, on grattait l'écorce et on la fumait. Pour les maux d'yeux, « échauder (ébouillanter) de l'écorce de hart rouge en mélange avec de l'écorce de *chat* (*Salix*) et de *pagan'bos* (*Corylus*) ».

Le mot *hart*, signifiant branche, s'employait dans l'ancien français⁵¹ et il a persisté dans le Canada rural.

41. ARALIA NUDICAULIS. (Au Canada, salsepareille). *saçât'sek*. (*saosôgsek* d'après Laurent). « La chassepareille est un bon remède pour renforcer le sang ».

La forme « *chassepareille* » est beaucoup plus fréquente dans le Québec que *salsepareille*⁵².

42. CARUM CARVI. (Carvi, au Canada, anis). C'est apparemment à cette plante, que nous n'avons pas rencontrée au cours de notre courte excursion, que se rapporte l'appellation *anis sauvage*, connue de Paquette. (Pour usage comme analgésique, voir *Plantago major*).

Cette espèce est introduite de l'Eurasie dans le Québec.

43. CHIMAPHILA UMBELLATA. (Chimaphile). *jâbak*. (Voir *Kalmia angustifolia*).

44. LEDUM GROENLANDICUM. (Thé du Labrador), *jâbak*. (Voir *Kalmia angustifolia*).

45. KALMIA ANGUSTIFOLIA. (Kalmia, crevard de moutons). *jâbak*. L'infor-

50. Marie-Victorin, *Flore laurentienne*.

51. Rousseau, *Le folklore botanique de l'Ile-aux-Coudres*.

52. Rousseau, *Le folklore botanique de l'Ile-aux-Coudres*.

mateur considère comme étant de la même espèce le *Ledum groenlandicum* et la *Kalmia angustifolia*. Le *Ledum* serait le feuillage de l'année, le *Kalmia* celui de l'an passé. D'autre part, Paquette considère également le *Chimaphila umbellata* comme du *jābak*. « On emploie en prise, pour déboucher le nez (c'est-à-dire contre le coryza), les feuilles de *jābak* séchées et greindées, et mêlées à de l'écorce de *Sassafras* qu'on achète dans les pharmacies. Il ne faut pas en prendre trop ».

Le nom *jābak* est donc celui de quelques éricacées que l'on confond spécifiquement.

46. VACCINIUM CANADENSE. (Bluet). *satal'* (Chez Laurent, *sala* pour le fruit, et *satamozi* pour la plante). Les noms *bluet*⁵³ et *beluet* s'emploient couramment à Odanak. Fruits comestibles.

47. VACCINIUM ANGUSTIFOLIUM. (Bluet). *satal'*. Mêmes remarques que pour le *Vaccinium canadense*.

47A. VACCINIUM OXYCOCCOS et V. MACROCARPON. (Atoca). D'après Laurent, *popokua*.

48. GAULTHERIA PROCUMBENS. (Thé des bois). *kongo'gobibak*. Nommé *petit thé*, en français par l'informateur Paquette. La tisane faite avec le feuillage se boit en guise de thé.

Cet usage est assez répandu dans la Province.

49. SOLANUM TUBEROSUM. (Pomme de terre ; au Canada et dans certaines parties de la France, patate). Nommés en français, *pétaques* par Paquette, forme assez fréquente dans le Québec rural pour les tubercules de cette espèce. L'informateur cite la recette suivante : les tubercules, lavés, mais non pelés, sont enveloppés dans deux feuilles de papier, puis enfouis dans la cendre chaude. Le papier extérieur se carbonise, mais l'humidité dégagée protège le tubercule pendant la cuisson.

Espèce introduite de l'Amérique du Sud à l'époque historique. Elle est parvenue dans l'est de l'Amérique du Nord par l'intermédiaire de l'Europe⁵⁴.

49A. NICOTIANA TABACUM. (Tabac). D'après Laurent, *wdamó*.

50. VERBASCUM THAPSUS. (Bouillon blanc). *mandando'hibag*. Enfiler sept morceaux de racines pour en faire un collier que portent les bébés qui percent leurs dents.

Chez les Mohawk de Caughnawaga, on emploie pour le même usage des fragments de tige de coudrier (*Corylus cornuta*) enfilés également en colliers⁵⁵. Espèce introduite de l'ancien monde.

51. MENTHA CANADENSIS. (Menthe du Canada, populairement baume).

53. Pour l'étude du nom français *bluet*, voir Rousseau, *Le folklore botanique de l'Ile-aux-Coudres*.

54. Sur l'histoire du *Solanum tuberosum*, voir Rousseau, *La pomme de terre*.

55. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

Connue uniquement sous le nom de *paparmane*. « On fait chécher et on échaude quand un enfant braille ».

Le nom *papermane*, de l'anglais (*peppermint*), répandu dans tout le Québec, ne devrait normalement s'appliquer qu'au *Mentha piperita* (menthe poivrée), une espèce introduite ; mais on ne distingue pas, en général, les différentes espèces de menthe, qui sont employées partout pour la préparation de tisanes, contre la fièvre et le rhume. Bien qu'il en existe une espèce au lac Mistassini, les Indiens de ce territoire ne semblent pas la connaître. Le *Glossaire du parler français au Canada* ne cite que la forme *papermane*, mais la prononciation *paparmane* me semble beaucoup plus fréquente.

52. PLANTAGO MAJOR. (Plantain, grand plantain). *ondiba'go*. (La syllabe *go* dans ce mot et les mots analogues se prononce vaguement *gô*¹). « On met quatre ou cinq feuilles fraîches de *plintan* (plantain) sur un pied enflé ou qui a du rhumatisme ; ça hâle (c'est-à-dire, ça « tire le mal ») ! On fait tremper vingt minutes dans l'eau avant. Le plintan sert aussi à faire des cirouennes (i.e. ciroène, emplâtre) contre les douleurs : on met avec des rognons de castor et de l'*anis sauvage* ; on fait tout sécher, on greinde tout ensemble et on fait bouillir avec de l'arcanson sans mettre d'eau ; quand ça fond, on met un peu d'huile, comme l'huile russe, pour amollir ; quand on met une goutte sur du papier et que c'est cassant, c'est parce qu'il n'y a pas assez d'huile ; quand le mélange colle sur le papier et ne durcit pas, il est prêt. On en met sur une toile cirée et on met sur le mal. C'est bon pour toutes sortes de douleurs. Quand ça travaille, ça démange autour. Il faut décoller tous les trois jours ; ça hâle le mal ». (Pour emploi contre les « enflures », voir aussi *Mitchella repens*).

Espèce introduite (sauf peut-être autour du golfe St-Laurent), qui joue un grand rôle dans la médecine populaire. On lit dans l'*U.S. Dispensatory*: « It is at present never used, except externally in domestic practice as a stimulant application to sores ».

52A. SAMBUCUS SP. (Sureau). D'après Laurent, se nomme *saskib*.

53. FRAXINUS AMERICANA (Frêne blanc). (D'après Masta, *Sgmakw*). Je n'ai pas vu de spécimens, mais l'espèce que Paquette nomme *franc frêne* me semble celle-ci. La seule autre que l'on pourrait rencontrer ici est le frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*). « L'écorce de franc frêne dans de la boisson s'emploie pour faire marcher les femmes », (c'est-à-dire, pour provoquer les menstruations). « Mais d'habitude, quand les jeunes créatures sont en retard, ajoute l'informateur, c'est parce qu'elles ont été avec des jeunesses ». Le bois de cet arbre s'emploie également pour la fabrication de raquettes, mais pas en vannerie.

Le nom populaire franc-frêne est cité par Brunet. (*Éléments de botanique*, p. 135)

54. FRAXINUS NIGRA. (Frêne noir, frêne gras). (D'après Masta, *mablakws*). Laurent donne ce même nom au frêne, sans distinction d'espèces). « Pour faire des

clisses (servant à la fabrication de paniers) on emploie seulement, d'après Fred Robert le frêne à bouquet, qui se quint dans les swamps ».

Bien que je n'aie vu que des troncs débités, l'identité de cette espèce ne semble faire aucun doute. L'usage du frêne en vannerie est décrit plus longuement dans une section antérieure de cette étude (voir chapitre IV: Usage des végétaux). Presque tous les Indiens du nord-est de l'Amérique, jusqu'à la vallée du St-Laurent, au nord, connaissent la vannerie en clisses de frêne. Presque toutes les espèces sont employées, mais c'est le *Fraxinus nigra* et parfois, le *F. pennsylvanica* qui servent le plus. Comme le note le F. Marie-Victorin dans la *Flore laurentienne*, le bois du frêne noir, relativement mou, se sépare facilement en feuilletés.

55. MITCHELLA REPENS. (Pain de perdrix). *papatigwibagassiwil*, signifiant « petites feuilles rondes ». « On mêle avec du plantain (plantain, *Plantago major*) pour faire des ciroènes contre les enflures ».

56. VIBURNUM ALNIFOLIUM. (Syn. *V. lantanoïdes*, anglais, *mooseberry*). En français *bois d'orignal*, d'après Paquette. (Voir *Acer pennsylvanicum*). D'après Masta, *mozmen*.

56A. VIBURNUM AMERICANUM. (Viorne d'Amérique. Pimbina dans l'ouest et le centre du Québec ; le nom pimbina s'appliquant au *Viburnum pauciflorum* à l'est et au nord. Anglais, *cranberry tree*). D'après Masta, *nibimenakuam*.

57. VIBURNUM CASSINOIDES. (Alisier, bourdaine au Canada). *ada'tominan*. « Les graines (i.e. baies) se mangent comme les beluets ».

Les baies de cette viorne, d'après la *Flore laurentienne*, se nomment *bleuets sains*, dans des régions du Québec.

58. ARCTIUM MINUS. (Bardane). L'informateur Paquette distingue deux « espèces » différentes. Les plantes munies de capitules se nomment *saga'dabobag*. Les plantes sans inflorescence se nomment *oné'bag*, signifiant feuille. Le nom *oné'bag* s'emploie également, de façon générique. « Les Canadiens, dit Paquette, l'appellent *tabac du yab* » (tabac du diable). Contre le mal de tête, placer une feuille fraîche sur la tête, « ça hâle ». On emploie également la plante contre la fièvre tremblante, mais l'informateur ne connaît pas la recette. Pour le rhumatisme, boire une décoction de racines et de jeunes capitules.

Espèce introduite. Le nom *tabac du diable* est assez fréquent dans la Province⁵⁶. Les propriétés antirhumatismales sont déjà connues⁵⁷.

59. CIRSIUM ARVENSE. (Chardon). *kon'bizak*, signifiant « piquant ». « Echauder des racines, juste pour dire que ça goûte ». On emploie la décoction contre les vers chez les enfants.

Espèce naturalisée de l'Eurasie.

56. Pour l'étude des différents noms populaires de la bardane dans le Québec, voir Rousseau, *Le folklore botanique de l'Île-aux-Coudres*.

57. F. Marie-Victorin, *Flore Laurentienne*.

60. *EUPATORIUM PERFOLIATUM*. (Herbe à souder, eupatoire). *mâladağ'kwîn-bisoun*. La désinence *bisoun* signifie remède. En français, d'après Paquette, *herbe à croix*, à cause de la divergence des verticilles foliaires. Aux Etats-Unis, toujours d'après le même informateur, qui a séjourné dans la région de Buffalo et Rochester, N.Y., on nomme la plante *boneset* et on l'utilise pour « souder les os ».

Le nom *herbe à souder*, d'après le F. Marie-Victorin, se rencontre dans la région de St-Hyacinthe. Il le croit dérivé de *herbe soudée* à cause des feuilles connées, c'est-à-dire soudées par la base⁵⁸. Ce nom à mon avis a été donné à la plante en vertu de la moyenâgeuse « doctrine des signatures », prétendant que les plantes indiquaient elles-mêmes leur usage. L'eupatoire à feuilles perfoliées, comme d'autres plantes européennes ayant des feuilles soudées par la base, devaient servir à souder les os fracturés, à cicatriser les plaies, en un mot à consolider. De là l'étiquette de « plantes consolidantes ». *Herbe à souder*, ne viendrait donc pas d'*herbe soudée*, mais de la propriété consolidante de la plante. Je ne sais pas toutefois si dans le folklore médical québécois on utilise la plante à ces fins, comme aux Etats-Unis, où le nom *boneset* est bien connu.

61. *ACHILLEA MILLEFOLIUM*. (Herbe à dinde, millefeuille). *namabiba'go*. La plante entière, que Paquette nomme *arbadinde*⁵⁹ en français, sert à la préparation d'une infusion que l'on fait boire aux enfants quand ils ont « pris du froid ».

Plante introduite que l'on emploie comme fébrifuge en Europe comme au Canada. C'est même l'un des éléments les plus importants de la médecine populaire. Il est fréquent aujourd'hui dans les pharmacopées amérindiennes.

MONOCOTYLES

62. *POLYGONATUM PUBESCENS*. (Sceau-de-Salomon). *onkôk'skak*, signifiant « qui a des joints ». Le nom français employé par les Abénaki est *raisinet*. Il y en a deux sortes : l'une, à racines blanches (*P. pubescens*), « bonne pour les créatures » ; l'autre, à racines jaunes, « bonne pour les hommes ». Cette dernière est le *Smilacina racemosa*. Les racines de cette espèce, en effet, sont jaune-rougeâtre. Dans un cas comme dans l'autre, on donne la décoction aux « personnes qui ont trop forcé et qui envoient du sang par la bouche ».

Brunet. (*Eléments de botanique*, p. 147), cite le raisinet rouge (*Polygonatum*) et raisinet jaune (*Smilacina racemosa*).

63. *SMILACINA RACEMOSA*. On confond cette espèce, semble-t-il avec le *Polygonatum pubescens*. L'une et l'autre seraient des formes de la même espèce. (Voir espèce précédente).

64. *TRILLIUM ERECTUM*. (Trille rouge). *ð'iz'iz*, signifiant « bébé ». « Un

58. F. Marie-Victorin, *Flore Laurentienne*.

59. Pour l'étude du nom populaire *herbe à dinde*, voir Rousseau, *Le folklore botanique de l'Île-aux-Coudres*.

p'tit brin d'oignon (de *T. erectum*) greindé et échaudé quand un enfant est malade ». Il en faut peu, car c'est « un remède fort ». S'emploie pour toutes les maladies d'enfants non identifiées. « C'est bien malaisé de dire ce qu'a un enfant ».

64A. VERATRUM VIRIDE. Vêrâtre, au Canada hellébore). Paquette n'en connaît pas le nom. (Voir *Symplocarpus fœtidus*).

64B. ALLIUM TRICOCCUM. (Ail des bois). C'est sans doute cette espèce que Laurent désigne en anglais par *wild onion* et en abénaki par *chijis*. Il se peut aussi que ce soit l'*Allium canadense* qui atteint le sud-ouest de la province.

65. IRIS VERSICOLOR. (Iris, clajoux). *kaakimô'kask*. L'informateur sait la plante toxique. Pour lui, l'*Iris versicolor* et l'*Acorus Calamus* sont deux « sortes » du même genre. (Voir aussi *Nuphar*).

66. ZEA MAYS. (Blé d'Inde⁶⁰). Chez les Abénaki: *ska'moun*. (D'après Laurent, *skamon*⁶¹). Chez les Tête-de-Boule, d'après Paquette, *kag'omin*. Pour obtenir du blé d'Inde lessivé, faire bouillir des grains secs dans de l'eau. Quand les grains sont assez tendres, jeter l'eau et arroser de cendre de bois, puis recouvrir d'eau. Laisser reposer jusqu'à ce que les grains soient « lessivés », soit environ trois heures. Ce blé d'Inde sert notamment à la préparation de la « soupe de blé d'Inde lessivé ». Pour cela on fait bouillir les grains lessivés avec du lard. D'après Laurent, le nom abénaki du mois de septembre, *skamonkas*, signifie « Indian corn reaping month ».

67. ANTHOXANTHUM ODORATUM. (Flouve odorante, foin d'odeur). Les chaumes, employés dans la fabrication de paniers, soit seuls, soit associés aux clisses de frêne, sont cultivés en dehors de la réserve par des Canadiens français qui vendent le matériel tressé aux Abénaki. Le nom *foin d'odeur* s'emploie couramment à Odanak.

Espèce naturalisée de l'Eurasie. Il existe dans la Province une espèce indigène de *foin d'odeur*, *Hierocloe odorata*. Autrefois, les Amérindiens du nord-est de l'Amérique l'employaient beaucoup en vannerie. On s'en sert encore quelque peu⁶¹.

68. CYPRIPEDIUM ACAULE. (Sabot de la vierge). *manoda'sis*, signifiant « petite poche », allusion au labelle gonflé, qui a d'ailleurs provoqué la création du nom français *sabot de la vierge*, des noms anglais *lady's slipper*, *moccasin-flower*, *whip-poor-will's shoe*, *squirrel's shoe*⁶² et de nombreux noms amérindiens (sans doute à l'origine des noms anglais précités), notamment le mohawk *kwa-korien raota*, c'est-à-dire, *soulier de l'engoulement* (en anglais *whip-poor-will*⁶³).

68A. SYMPLOCARPUS FOETIDUS. (Chou puant). Paquette n'en sait pas le nom, mais il reconnaît bien la plante, une simple phase, à son avis, du *Veratrum viride*.

69. ACORUS CALAMUS. (Belle-angélique). *môskwas'wask*. (Laurent écrit *mosk-*

60. Sur le maïs, voir notamment Rousseau, *La botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier*; id., *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

61. Voir : Marie-Victorin, *Flore laurentienne*; et Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

62. Marie-Victorin, *Flore laurentienne*.

63. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

waswaskw). « Échauder bien fort les racines de *belle-angélique* (nom que connaît Paquette) et boire pour faire passer les vents » (dans ce cas, gaz de l'estomac). On grignote aussi les racines à cause de leur saveur agréable. (Voir aussi *Iris versicolor*).

Les belle-angélique est l'une des panacées de la médecine amérindienne⁶⁴.

VII. BIBLIOGRAPHIE

- BARBEAU, Marius. — *Saintes Artisanes. — I. — Les brodeuses*. 117 pp., 31 fig. (Fides, Montréal), 1943.
- BARBEAU, Marius. — *Saintes Artisanes. — II. — Mille petites adresses*. 157 pp., 33 fig. (Fides, Montréal), 1946.
- BRUNET, ABBÉ OVIDE. *Éléments de botanique et de physiologie végétale*, suivis d'une petite flore simple et facile pour aider à découvrir les noms des plantes les plus communes du Canada. 155 pp., 80 fig; Québec, 1870.
- DAVIDSON, Daniel Sutherland. — *Decorative art of the Tête de Boule of Quebec*. Indian Notes and Monographs. Museum of the American Indian, Heye Foundation, New York. 10 (9) : 115-153. 6 pl., 24 fig. 1938.
- DAVIDSON, Daniel Sutherland. — *Snowshoes*. Memoirs of the American Philosophical Society, Vol. 6, X+207 pp., 67 fig. (Philadelphie), 1937.
- FERNALD, M. L., and KINSEY, A. C. — *Edible wild plants of Eastern North America*. 452 pp., 129 fig., 25 pl., (Idlewild Press, Cornwall-on-Hudson, N.Y.), 1943.
- GILL, Charles. — *Notes sur de vieux manuscrits abénakis*. 22 pp., (Sénécal), Montréal 1886.
- GLOSSAIRE du parler français au Canada. 709 pp. (Québec), 1930.
- LAURENT, JOS. — *New familiar Abenaki and English dialogues. The first vocabulary ever published in the Abenaki language, comprising the Abenaki alphabet, the key to the pronunciation and many grammatical explanations, also synoptical illustrations showing the numerous modifications of the Abenaki verb. 3. To which is added the etymology of Indian names of certain localities, rivers, lakes, 3.* 230 pp., Québec (Brousseau), 1882.
- MARIE-URSULE, Sœur. — *Le Folklore des Lavallois*. 725 pp. (Thèse manuscrite de l'Université Laval ; (Paraîtra dans les Archives de Folklore, vol. IV).
- MARIE-VICTORIN, Frère. — *Notes recueillies dans la région du Témiscamingue*. Naturaliste canadien, 45 (11) : 163-169. Mars 1919.
- MARIE-VICTORIN, Frère. — *Flore laurentienne*. 916 pp., 2800 dessins et 22 cartes. (Imprimerie de LaSalle, Montréal), 1935.
- MASTA, Henry Lorne. — *Abenaki Indian legends, grammar and place names*. 110 pp., Victoriaville, 1932.

64. Rousseau, *Le folklore botanique de Caughnawaga*.

- MAURAUULT, Abbé J.-A. — *Histoire des Abenaquis depuis 1605 jusqu'à nos jours*. XI+640 pp., (Sorel), 1866.
- RAYMOND, Marcel. — *Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-boule de Manouan*. In : ROUSSEAU, Jacques, et RAYMOND, Marcel. — *Études ethnobotaniques québécoises*. Contrib. Inst. bot. Univ. Montréal. 55 : 113-135 et 137-154, 6 fig. 1945.
- REUTTER, L. — *Traité de matière médicale, — drogues végétales, drogues animales, — et de chimie végétale*. 900 pp., 293 fig. (Baillièrre et fils, Paris), 1923.
- ROUSSEAU, Jacques. — *La botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier*. Annales de l'ACFAS, 3 : 151-236. 1937. Aussi tiré-à-part, Contrib. lab. bot. Univ. Montréal, No 28, 86 pp., 1937.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Les plantes légumières. 2. La pomme de terre*. Le Devoir, 19 mars et 29 octobre 1938.
- ROUSSEAU, Jacques. — *L'aurore de l'agriculture*. L'Actualité économique, pp. 344-361, février 1944.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Le folklore botanique de Caughnawaga*. In : ROUSSEAU, Jacques, et RAYMOND, Marcel. — *Études ethnobotaniques québécoises*. Contrib. Inst. bot. Univ. Montréal. 55 : 7-74 et 137-154. 1945.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Le folklore botanique de l'Ile-aux-Coudres*. In : ROUSSEAU, Jacques, et RAYMOND, Marcel. — *Études ethnobotaniques québécoises*. Contrib. Inst. bot. Univ. Montréal. 55 : 75-111 et 137-154. 1 fig. 1945.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Chez les Mistassini, Indiens chasseurs de la forêt canadienne*. Revue de L'Ifal. Première année (No. 2), 64-91. 17 fig. Mexico, sept. 1945.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Le couteau croche des Indiens de la forêt boréale*. Technique, 21 : 447 (et p. 1 de la couverture). 2 fig. (Juin) 1946.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Autour de la marmite des Mistassini*. Gastronomie, 1 : 9 et 12. 1 fig. (Sept.) 1946.
- ROUSSEAU, Jacques. — *Notes sur l'ethnobotanique d'Anticosti*. Les Archives de Folklore, 1 : 60-71. 6 fig. 1946.
- SKINNER, Alanson. — *Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteaux*. Anthropological papers of the American Museum of Natural history. Vol. 9, part. 1. 177 pp., 56 fig., 2 pl., (New York), 1911.
- SMITH, Huron H. — *Ethnobotany of the Ojibwe Indians*. Bull. of the public Museum of the City of Milwaukee, 4 (3) : 327-525. 32 pl. 1932.
- SPECK, Frank G. — *The double-curve motive in Northeastern Algonkian art*. Geological Survey of Canada, Memoir 42, V+17 pp., 25 fig., 18 pl. (Ottawa), 1914.
- SPECK, Frank G. — *L'art décoratif chez les tribus indiennes du Connecticut*. Commission géologiques (Canada). Mémoire 75, II+9 pp., 23 fig., 13 pl., (Ottawa), 1917.

- SPECK, Frank G. — *Penobscot man*. 325 pp., 81 fig. (University of Pennsylvania press, Philadelphia), 1940.
- SPECK, Frank G. — *Art processes in birchbark of the River Desert Algonquin. A circum-boreal trait*. Bureau of American Ethnology, Bulletin 128 : 231-274. 25 fig. 13 pl. 1941. Aussi tiré-à-part, Anthropological Papers, No. 17.
- WAUGH, F. W. — *Iroquois foods and food preparation*. Geological Survey (Canada), Memoir 86, 235 pp., 2 fig., 39 pl., (Ottawa), 1916.
- WAUGH, F. W. — *Canadian aboriginal canoes*. Can. Field-Naturalist, vol. 33, May 1919. — Résumé dans JENNESS, Diamond. *The Indians of Canada*. National Museum of Canada, Bull. 65 : 100-118. 1934.
- WOOD, Horatio C., and LAWALL, Charles H., etc. — *The dispensatory of the United States of America*. (Connu sous le nom abrégé de *United States Dispensatory*). 22e édition, 1894 pp., 1937.

VIII. INDEX DES NOMS DE PLANTES CITÉS

N.B. — Les chiffres renvoient aux numéros du traité systématique seulement.

<i>Abies balsamea</i>	8, 13, 15	<i>asa'kwan</i>	1
<i>Abies vulgaris</i>	12	<i>Asarum canadense</i>	20, 24
<i>Acer pennsylvanicum</i>	38, 56	<i>ash</i> (prickly).....	37B
<i>Acer rubrum</i>	37	<i>atebakwal</i>	35
<i>Acer saccharophorum</i>	38	<i>atoca</i>	47A
<i>Achillea Millefolium</i>	61	<i>aubépine</i>	27
<i>Acorus Calamus</i>	65, 69	<i>aulne</i>	15
<i>ada'tominan</i>	57	<i>aunage</i>	15
<i>adbimen</i>	29A	<i>aune</i>	15
<i>adbemenakuam</i>	29A	<i>bardane</i>	58
<i>Adiantum pedatum</i>	6	<i>baswood</i>	37A
<i>ahadbak</i>	33A	<i>baume</i>	51
<i>ail des bois</i>	64B	<i>belle-angélique</i>	69
<i>algues</i>	2	<i>beluet</i>	46, 57
<i>alisier</i>	57	<i>benoite</i>	33A
<i>Allium canadense</i>	64B	<i>Betula lutea</i>	14A
<i>Allium tricoccum</i>	64B	<i>Betula papyrifera</i>	14
<i>alna'badipwa'beule</i>	20	<i>birch</i> (yellow et black).....	14A
<i>al'nezité</i>	7, 12	<i>bisoun</i>	60
<i>alnisedi</i>	12	<i>black birch</i>	14A
<i>alnôbai tipoabel</i>	20	<i>blé d'Inde</i>	66
<i>Alnus</i>	12, 13	<i>bleuets sains</i>	57
<i>Alnus rugosa</i> var. <i>americana</i>	15	<i>bluet</i>	46, 47
<i>Amelanchier</i>	28	<i>bois barré</i>	38
<i>anaskemen</i>	16A	<i>bois blanc</i>	37A
<i>anaskemezi</i>	16A	<i>bois de fer</i>	15A
<i>anibi</i>	18A	<i>bois d'origanal</i>	38, 56
<i>anis</i>	42	<i>bonceset</i>	60
<i>anis sauvage</i>	42, 52	<i>Botrychium virginianum</i>	5
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	67	<i>bouillon blanc</i>	50
<i>Apios americana</i>	33B	<i>bouleau à canot</i>	14
<i>Aralia nudicaulis</i>	41	<i>bouleau blanc</i>	14
<i>arbadinde</i>	61	<i>bourdaïne</i>	57
<i>arbre à noix longues</i>	16C	<i>bouton d'or</i>	22
<i>Arctium minus</i>	58	<i>buis</i>	7
<i>Aronia melanocarpa</i>	29	<i>butternut</i>	16C
<i>asakuam</i>	2		

<i>Buxus</i>	7	fougères.....	6
<i>Caltha palustris</i>	21	<i>Fragaria virginiana</i>	33
capillaire.....	6	fraisier.....	33
capulaire.....	6	framboise.....	31
<i>Carum Carvi</i>	42	framboisier.....	31
carvi.....	42	franc frêne.....	53
cèdre.....	8	<i>Fraxinus americana</i>	53
cenellier.....	27	<i>Fraxinus nigra</i>	54
cerisier.....	29A	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	53, 54
cerisier à grappes.....	29A	frêne à bouquet.....	54
chardon.....	59	frêne blanc.....	53
chassepareille.....	41	frêne épineux.....	37B
chat.....	18, 40	frêne, franc.....	53
chêne.....	16A	frêne gras.....	54
chêne blanc.....	16A	frêne noir.....	54
cherry (wild).....	29A	fugère.....	6
chignazakuum.....	27	<i>Gaultheria procumbens</i>	48
chijts.....	64B	<i>Geum sp.</i>	33A
<i>Chimaphila umbellata</i>	43, 45	gingembre sauvage.....	20
chimaphile.....	43	ginger (wild).....	20
chineuk'ana'dabag.....	3	grande fougère.....	6
chou puant.....	68A	grand plantain.....	52
<i>Cirsium arvense</i>	59	groseillier.....	26A
<i>Cladonia rangiferina</i>	1	groundnut.....	33B
clajeux.....	24, 65	gueules noires.....	29
clavalier.....	37B	<i>Gyrophora</i>	3
clergé.....	24	haricot.....	35
<i>Coptis groenlandica</i>	20, 23	hart rouge.....	40
<i>Cornus canadensis</i>	39	hellébore.....	64A
<i>Cornus stolonifera</i>	16, 18, 40	hépatiques.....	2
<i>Corylus cornuta</i>	16, 40, 50	herbe à croix.....	60
coudrier.....	16, 50	herbe à dinde.....	61
<i>Crataegus</i>	27	herbe à souder.....	60
crevard de moutons.....	45	herbe soudée.....	60
<i>Cypripedium acaule</i>	68	hêtre.....	16B
dentaire.....	26	<i>Hierochloe odorata</i>	67
<i>Dentaria diphylla</i>	26	horse-radish.....	26
<i>Dryopteris disjuncta</i>	4, 5	if du Canada.....	7
<i>Dryopteris spinulosa</i>	6	Indian potato.....	33B
dzudziz.....	64	iris.....	65
épilobe.....	10, 36	<i>Iris versicolor</i>	24, 65, 69
<i>Epilobium</i>	10	ironwood.....	15A
<i>Epilobium angustifolium</i>	36	ĩabak.....	43, 44, 45
épinette blanche.....	11	<i>Juglans cinerea</i>	16, 16C
épinette noire.....	11	<i>Juglans nigra</i>	16C
épinette rouge.....	9, 10	kag'omin.....	66
érable à sucre.....	37	kag8wakw.....	37B
érable rouge.....	37	kalmia.....	45
eupatoire.....	60	<i>Kalmia angustifolia</i>	43, 44, 45
<i>Eupatorium perfoliatum</i>	60	kanozas.....	18
<i>Fagus grandifolia</i>	16B	kano'zass.....	18
faïne.....	16B	kaskim8'kask.....	65
faséole.....	35	katsék8'sag.....	19
fir.....	8	kohah'sis.....	9
flouve odorante.....	67	kokokh8akw.....	13
foin d'odeur.....	67		

<i>kokokh8akw</i>	13	<i>namahiba'go</i>	61
<i>kokokwank</i>	13	<i>nibimenakuam</i>	56A
<i>kondouhi'jak</i>	26	<i>Nicotiana Tabacum</i>	49A
<i>kongo'gohibak</i>	48	noisettes.....	16, 16C
<i>kon' hizak</i>	59	noisettier.....	16
<i>k6wakwimen</i>	26A	noyer.....	16C
<i>kwa-ko-rien raota</i>	68	noyer cendré.....	16C
<i>lady's slipper</i>	68	<i>Nuphar</i>	24, 65
<i>Larix laricina</i>	9, 10, 36	<i>Nuphar luteum</i>	24
<i>Ledum groenlandicum</i>	44, 45	<i>Nuphar variegatum</i>	24
leverwood.....	15A	<i>Nymphaea</i>	24
liard.....	17	<i>Nymphaea alba</i>	24
liehens.....	2	<i>oblanda'gaskouk</i>	10
lis d'eau.....	24	<i>ondiba'go</i>	52
<i>Lycopodium clavatum</i>	2A	onion (wild).....	64B
<i>Lycopodium flabelliforme</i>	2A	<i>onk6k'skak</i>	62
<i>Lycopodium obscurum</i>	2A	<i>Onoclea sensibilis</i>	6
<i>mahlakws</i>	54	<i>onse'gakuk</i>	38
<i>m6ladag'kwmbisoun</i>	60	orme d'Amérique.....	18A
<i>mamkawa'kousek</i>	40	ortie.....	19
<i>mandando'hibag</i>	50	<i>Osmunda cinnamomea</i>	6
<i>manoda'sis</i>	68	<i>os'ragakwé</i>	17
<i>maskwa</i>	14	<i>Ostrya virginiana</i>	15A
<i>maskwa' mozt</i>	14	<i>ot6'pé</i>	15
<i>maskwamosi</i>	14	<i>8gmakw</i>	53
<i>maskwazimenakuam</i>	29A	<i>pabakan'hilangn</i>	25
<i>masoziai</i>	6	<i>pagan'h6se</i>	16, 40
<i>mazo'zi</i>	6	<i>pagimizi</i>	16C
méleze.....	10	<i>pag6n</i>	16C
<i>Mentha canadensis</i>	51	<i>pag6nis</i>	16, 16C
<i>Mentha piperita</i>	51	<i>pag6nozi</i>	16C
menthe du Canada.....	51	<i>palasin'bisoun</i>	36
menthe poivrée.....	51	<i>papagakanih6k</i>	25
millefeuille.....	61	paparmane.....	51
<i>Mitchella repens</i>	52, 55	<i>papatigwibagassiwil</i>	55
<i>moccasin-flower</i>	68	papermane.....	51
<i>mohéménak'wan</i>	28	<i>paraakw</i>	9A
<i>m6l6dagw</i>	8	patate.....	49
mooseberry.....	56	patates en chapelet.....	33B
<i>Morus alba</i>	32	<i>patk6na'hok</i>	39
<i>Morus nigra</i>	32	pénacs.....	33B
<i>Morus rubra</i>	32	<i>pé'ko</i>	13
<i>m6skwas'wask</i>	69	peppermint.....	51
<i>m6skwaswaskw</i>	69	pétaque.....	49
mousse.....	2	petites poires.....	28
moutarde.....	22	petit thé.....	48
mozmen.....	56	<i>Phaseolus vulgaris</i>	35
<i>m8latoskw</i>	15A	<i>Picea Abies</i>	12
<i>m8l8dakw</i>	8	<i>Picea glauca</i>	11
<i>msazesso</i>	11	<i>Picea mariana</i>	11
<i>msak</i>	11	pimbina.....	56A
<i>mskask</i>	11	pin blanc.....	9
<i>mskikoiminsak</i>	33	<i>Pinus resinosa</i>	9A
<i>mska'tawé</i>	24	pin rouge.....	9A
mulberries.....	32	<i>Pinus Strobus</i>	9, 10
mûres.....	32	plaine.....	37
mûrier.....	32	<i>Plantago major</i>	42, 52, 55
<i>mzazesso</i>	11	plantain.....	52, 55

plintan.....	52, 55
<i>pôbnôdageso</i>	10
poires (petites).....	28
<i>Polygonatum pubescens</i>	62
<i>Polypodium virginianum</i>	3
pomme de terre.....	49
<i>popokua</i>	47A
populage.....	21
<i>Populus deltoides</i>	17
<i>Populus tremuloides</i>	17
potato (Indian).....	33B
prickly ash.....	37B
pruche.....	7, 12, 15
<i>Prunus virginiana</i>	29A
prusse.....	12
<i>psa'godaminak</i>	32
<i>psakwdamenak</i>	32
<i>pskiko'mins</i>	33
<i>pro'léménag</i>	29
<i>Pteridium latiusculum</i>	6
quatre-temps.....	39
<i>Quercus</i>	16A
<i>Quercus alba</i>	16A
racine de criel.....	36
racine d'érouelles.....	36
raïfort.....	26
raisinet jaune.....	62
raisinet rouge.....	62
<i>Ranunculus acris</i>	22
résinet.....	62
<i>Ribes</i>	26A
<i>Rubus</i>	32
<i>Rubus alleghaniensis</i>	32
<i>Rubus idaeus</i>	31
sabot de la vierge.....	68
<i>sacât'sek</i>	41
<i>saga'dabohag</i>	58
<i>sagaskôdagw</i>	7
<i>Salix</i>	18, 40
salsepareille.....	41
<i>Sambucus</i>	52A
sand-cherry.....	31
sang-dragon.....	25
sanguinaire.....	25
<i>Sanguinaria canadensis</i>	25
sapin.....	8, 13, 15
sapin de Prusse.....	12
<i>saskib</i>	52A
<i>sasôgsek</i>	41
<i>Sassafras</i>	45
<i>sata</i>	46
<i>satal'</i>	46, 47
<i>satamozi</i>	46
saule.....	18
savoyane.....	23
sceau-de-Salomon.....	62
<i>sekwis'timinag</i>	31

sénelle.....	27
<i>senomozî</i>	37
<i>sgueskimenak</i>	31
<i>sgueskimenimozî</i>	31
<i>skamonal</i>	66
<i>skâ'moun</i>	66
<i>skaké</i>	11
<i>skasktolomps'kôl</i>	11
<i>skibô</i>	33B
<i>skôba-gish</i>	37
<i>Smilacina racemosa</i>	62, 63
snellier.....	27
<i>Solanum tuberosum</i>	49
<i>Spiraea latifolia</i>	30
<i>squirrel's shoe</i>	68
sureau.....	52A
<i>Symplocarpus foetidus</i>	68A
tabac.....	49A
tabac du diable.....	58
tabac du yab.....	58
<i>Taxus canadensis</i>	7, 12
<i>té'bagold</i>	30
<i>tébakual</i>	35
thé des bois.....	48
thé du Canada.....	30
thé du Labrador.....	44
<i>Thelypteris Dryopteris</i>	4
thé (petit). Voir : petit thé.	
<i>Thuja occidentalis</i>	8, 13
thuya.....	8
thuyer.....	8
<i>tî'ginasak</i>	27
<i>Tilia glabra</i>	37A
tilleul.....	37A
trèfle.....	34
tremble.....	17
<i>Trifolium hybridum</i>	34
trille rouge.....	64
<i>Trillium erectum</i>	64
tripe-de-roche.....	3, 6
<i>Truga canadensis</i>	7, 12, 15
<i>Ulmus americana</i>	18A
<i>Umbilicaria</i>	3
<i>Urtica procera</i>	19
<i>Vaccinium angustifolium</i>	46
<i>Vaccinium canadense</i>	46, 47
<i>Vaccinium macrocarpon</i>	47A
<i>Vaccinium Oxycoccus</i>	47A
Vératre.....	64A
<i>Veratrum viride</i>	64A, 68A
<i>Verbascum Thapsus</i>	50
<i>Viburnum alnifolium</i>	56
<i>Viburnum americanum</i>	56A
<i>Viburnum cassinoides</i>	57
<i>Viburnum lantanoides</i>	38
<i>Viburnum pauciflorum</i>	56A
viorne d'Amérique.....	56A

<i>wachilmezi</i>	16A
<i>wajoimena</i>	16B
<i>wajotmizi</i>	16B
<i>wajwimizi</i>	16B
<i>wawobibagw</i>	17
<i>wdamid</i>	49A
<i>wdopi</i>	15
<i>whp-poor-will's shoe</i>	68
<i>wigbimizi</i>	37A
<i>wijo'wapap'kds</i>	23

<i>wild ginger</i>	20
<i>wins</i>	14A
<i>wonso'bagag</i>	34
<i>Xanthoxylum americanum</i>	37B
<i>yellow birch</i>	14A
<i>Zea Mays</i>	66